

CONFRONTATIONS EUROPE

Trimestriel - Avril-Juin 2019

LA REVUE

Numéro 125 - Prix : 7,50 €



Aux actes citoyens !

**L'UNION DONT L'EUROPE
A BESOIN EST POSSIBLE**

DANS CE NUMÉRO

Nos propositions
pour la prochaine mandature



SOLIDARITY TOUR : 7 PAYS

Belgique, France, Grèce, Hongrie, Pologne, République tchèque, Serbie.

En partenariat avec **l'Institut Europeum** (un think tank basé à Prague)
Codemos (une plateforme collaborative citoyenne) et
Coexister Europe (un mouvement interconfessionnel européen).



Le projet entend renforcer la participation active de citoyens, notamment les jeunes apprentis, les femmes, les réfugiés et les personnes éloignées de l'Europe.

Ce cycle de rencontres participatives et interculturelles et de cyberséminaires permet de mettre en débat les enjeux d'Europe et de jeunesse, d'élargissement de l'Union aux pays des Balkans, de politiques d'asile et de migration.

Le « **SOLIDARITY TOUR** » débouchera sur un **Manifeste** porté par les jeunes et l'ensemble des partenaires et centré sur des propositions de politiques publiques axées sur la solidarité en Europe.

Les précédentes rencontres de **Pologne** (février) et **République tchèque** (avril) ont permis d'échanger sur les thématiques de **d'intégration du marché du travail**, sur les **enjeux de démocratie** et sur les **valeurs en Europe**.

CALENDRIER

18-20/09/2019

« **SOLIDARITY TOUR #5** » • Séminaire interculturel sur l'engagement civique et l'avenir de la jeunesse • Budapest (Hongrie)

16-18/10/2019

« **SOLIDARITY TOUR #6** » • Séminaire interculturel de jeunes sur l'accueil et l'intégration des réfugiés et populations migrantes • Athènes (Grèce)

L'ÂGE DU FAIRE



Marcel Grignard, président de Confrontations Europe et Christophe Paris, directeur général de l'Afev

peens, comment pourrions-nous ignorer ce que nous disent les jeunes générations ? C'est bien là une des raisons qui font que nous avons voulu – l'Afev⁽¹⁾ et Confrontations – travailler ensemble pour mieux appréhender et accompagner les aspirations des jeunes dans ce que nous voulons de notre futur européen.

Élections au Parlement européen et citoyenneté ne sont pas sans liens. Or les jeunes Français déclarent se sentir 75 % plus « citoyens français » que Français et Européens. Et ils ne sont que 20 % à se considérer à la fois Français et Européen. On peut s'en désespérer, rejeter la faute sur tel ou tel ; on peut aussi démonter de façon experte les mécanismes qui ont patiemment décousu le tissu de l'ambition d'un destin européen commun... Mais cela ne nous fera pas beaucoup avancer.

Le message que les jeunes nous transmettent ne doit pas nous conduire à ruminer, chercher des coupables ou nous enfermer dans le déni. Ils nous appellent à l'action.

Les jeunes générations ne sont ni celles de la désespérance ni celles de l'utopie, elles sont confrontées à une réalité avec laquelle elles composent tout en étant très attachées à un socle fort de valeurs.

La transition écologique est une de leurs préoccupations majeures, mélange d'angoisse et d'espérance. Elles exigent responsabilité individuelle et devoir des « politiques » ; elles veulent des actions au niveau local mais portent une vision globale des enjeux. Elles réclament des réponses immédiates mais expriment aussi le besoin de redessiner un modèle de société, avec la certitude que ces actions ne seront possibles qu'au niveau européen. Cela ne veut pas dire que les jeunes en âge de voter vont se mobiliser pour un futur Parlement européen qui leur paraît bien loin.

Le défi qui nous attend est immense. Pendant des générations, nos sociétés ont considéré que les ressources étaient inépuisables et ont trop souvent accepté que le social soit traité à la marge. La transition à opérer exige des efforts très importants en investissements, en accompagnement dans un monde difficile ; on n'y parviendra pas sans une économie compétitive et il va falloir à tous les niveaux élaborer les compromis articulant cohésion sociale, préservation du climat et de la biodiversité et économie tout en faisant vivre les valeurs de solidarité, de démocratie dans un monde ouvert. C'est le défi redoutable que l'Europe doit relever. Il est exaltant, il est illusoire sans la participation de la société civile, sans l'implication des corps intermédiaires. Bien des raisons pour que les citoyens européens participent massivement à l'élection du futur Parlement européen.

La mobilisation tenace et pacifique des jeunes partout en Europe (et ailleurs) pour nous rappeler la gravité et l'urgence des enjeux climatiques est à la fois une alerte et une bonne nouvelle dans une ambiance générale assez grise.

Si nous pensons l'Europe comme une communauté humaine, et les élections à venir au Parlement européen comme une étape vers notre futur destin commun d'Européens,

LIBRE PROPOS

p. 4 Il est temps de mettre les consciences à l'heure, Philippe Herzog

CONTEXTE

- p. 6 Quel contexte européen pour des enjeux partagés ? Marcel Grignard
- p. 9 La relation franco-allemande et l'UE : Dr Jekyll et Mr Hyde, Stefan Seidendorf
- p. 10 Italie et Europe, une opinion publique faiblement mobilisée, Michele Di Donato
- p. 11 Hongrie : seule l'action collective peut défendre les valeurs de l'UE, László Andor
- p. 12 Les jeunes et l'Europe : l'engagement pour contre le désintérêt, Lorène Weber
- p. 13 Jeunes et Europe : quel futur pour le travail ? Anne Macey

PISTES ET PROPOSITIONS

- p. 14 Industrie européenne : l'urgence d'agir, Confrontations Europe
- p. 16 Fiscalité : l'évolution de la coopération internationale, Pascal Saint-Amans
- p. 17 ACCIS : la nouvelle Commission réussira-t-elle l'impossible ? Paul Tang
- p. 18 Pour un « new deal vert » européen, Michel Aglietta
- p. 20 Migrations : pour des orientations stratégiques vraiment... stratégiques, Yves Pascouau
- p. 21 Dépasser les divisions européennes sur les migrations, Clotilde Warin
- p. 22 Intelligence artificielle et avenir du travail : quelle voie européenne ? Gabrielle Heyvaert
- p. 23 Pour une transition numérique sans perdants, Franca Salis Madinier
- p. 24 Plaidoyer pour une armée européenne, Frédéric Mauro, Olivier Jehin
- p. 25 Défense européenne : des avancées, mais vers où ? Édouard Simon
- p. 26 Nos priorités en 2019, Confrontations Europe

BREXIT

p. 27 Réflexions d'un observateur solitaire, Hervé Jouanjean

CULTURE

- p. 28 L'Europe : un possible sursaut ? Yvan Krastev
- p. 30 Oui à l'aventure européenne ! Antrine Arjakovsky

CONFRONTATIONS EUROPE LA REVUE

Fondée par Philippe Herzog et Claude Fischer. Directeurs de la publication : Marcel Grignard et Anne Macey • Rédactrice en chef : Clotilde Warin • Iconographie : Alexis Couette • Secrétariat de rédaction : Rokia Bally et Alexis Couette • Comité de rédaction : Irina Boulin-Ghica, Marcel Grignard, Philippe Herzog, Hervé Jouanjean, Édouard-François de Lencquesaing, Anne Macey, Patrice Pélissier, Thierry Philipponnat, Édouard Simon, Jérôme Vignon, Clotilde Warin • Adresse : 227, bd Saint-Germain, F-75007 Paris. Tél. : 00 33 (0) 1 43 17 32 83. Fax : 00 33 (0) 1 45 56 18 86. Courriel : confrontations@confrontations.org. Internet : confrontations.org • N° CP : 0419 P 11 196. N° ISSN : 1955-7337 • Réalisation : C.A.G., Paris • Imprimeur : R.A.S. (95) • Illustration de couverture : © Alexandros Michailidis

¹⁾ Association de la Fondation Étudiante pour la Ville. Lire aussi en p. 12 l'article sur les résultats de l'enquête menée par l'Afev sur les jeunes et l'Europe.

IL EST TEMPS DE METTRE LES CONSCIENCES À L'HEURE



Philippe Herzog
Président fondateur

La construction d'une Europe unie est une œuvre magnifique. On ne mesure pas à quel point il a fallu d'intelligence et de courage pour commencer à réaliser ce projet séculaire. Après la deuxième guerre mondiale, la renaissance d'une civilisation victime des rivalités de ses États Nations s'est engagée. Mais depuis le monde a radicalement changé et une refondation de notre Union était nécessaire. Jean Monnet l'avait anticipé et Jacques Delors avait une conscience aiguë du devoir de faire face aux bouleversements engendrés par la mondialisation. Mais malgré de nouvelles grandes réalisations il n'a pas été possible de régénérer les consciences, l'éthique et les engagements. La négligence de la plupart des dirigeants et des sociétés civiles nationales, l'inertie des institutions sont des handicaps et des verrous.

L'Union est aujourd'hui en danger de décomposition

Tandis que s'organise le combat idéologique des destructeurs de l'Union, que faisons-nous ? Un livre de destruction calomnieuse de l'image des grands bâtisseurs de l'Europe se vend à des centaines de milliers d'exemplaires en France sans que la riposte ne puisse prendre de l'ampleur sur les grands médias télévisés. Et la place de la construction européenne dans notre éducation nationale s'est réduite comme peau de chagrin.

L'Union n'est pas restée inerte face aux mutations, néanmoins l'état de crise est avéré. L'incomplète Union monétaire est menacée par les déséquilibres et les divisions profondes entre ses membres. L'échec du projet de Constitution (qui était un simple aménagement de « l'acquis » antérieur) reste dans toutes les mémoires. Le grand élargissement devait être une œuvre historique de réunification mais il sert en France de bouc émissaire faute d'effort de reconnaissance d'autrui ; et il se retourne aujourd'hui en clivage entre l'Ouest et l'Est, comme une reprise de l'odieuse division de jadis. Malgré les travaux de stabilité financière après 2008, les débuts de l'Union bancaire et des avancées contre l'évasion fiscale, malgré une politique monétaire clairvoyante, l'Europe est une zone de quasi-stagnation économique notamment parce qu'elle ne dispose pas d'une véritable maîtrise monétaire et financière. La compétition règne sur le grand marché, l'Union est commerciale et non pas économique. Elle n'est pas non plus une puissance géopolitique. L'Union a été absente des grands enjeux du Moyen-Orient ; elle campe dans l'antagonisme avec la Russie ; et elle sous-investit dramatiquement en Afrique.

“ L'Union ne contribue plus comme avant à la vitalité des démocraties nationales. ”

Le combat idéologique que nos dirigeants proposent entre les « pro-européens » et les « populistes » n'est-il pas une facilité dangereuse qui nous cache nos propres manquements ? Tous les analystes sérieux en conviennent, les populismes sont les symptômes et les signaux de décomposition de nos sociétés ; elles sont victimes de l'ultra libéralisme et de l'écart profond qui s'est creusé entre les couches supérieures et les masses populaires. En son temps Machiavel disait à son prince que révoltes et assauts sont salutaires car ils incitent à se remettre en question. Alors qu'entrer dans la communauté européenne a signifié le choix de la démocratie pour de nombreux peuples, l'Union ne contribue plus comme avant à la vitalité des démocraties nationales. Et les partis et les gouvernements « illibéraux » dressent les nations contre l'Union. On ne pourra vaincre leur ascendant qu'en s'attaquant aux excès du libéralisme et en faisant participer les peuples aux choix collectifs.

Repenser la démocratie en Europe

Sur le continent tous les peuples veulent rester dans l'Union mais tous sont eurosceptiques, une situation délétère et de plus en plus dangereuse. Mais l'euroscepticisme est d'abord la conséquence de failles structurelles des démocraties nationales. C'est l'État qui dit ce qu'est la politique européenne de la nation et la conduit, et en France autant sinon plus qu'ailleurs il ne se soucie pas de l'implication et de l'accès populaires à l'Union. Le Brexit, une faillite du système politique au Royaume-Uni, risque d'être une bombe à retardement pour l'Union. Si la gouvernance de celle-ci demeure l'otage des États sa pérennité est menacée. Aussi, nous avons besoin d'engager un processus de dialogue collectif horizontal et transnational pour que les gens se saisissent d'options de refondation de l'Union. À l'écoute des contradictions, avec des itérations ce processus mobilisera la recherche internationale et la jeunesse et fera bouger des espaces nationaux sclérosés.

Chaque gouvernement est garant de la souveraineté nationale même quand il se dit pro-européen. Le nôtre prône une souveraineté européenne, mais dans les faits l'appareil d'État défend ses prérogatives. Les vicissitudes du Brexit ne donnent pas seulement à réfléchir sur les illusions de la souveraineté à l'heure des interdépendances globales mais aussi sur ces contradictions : les Brexiteurs et autres « nationalistes » témoignent de la fragilité de la légitimité de l'Union. Elle s'est voulue une autorité supranationale allant bien au-delà du marché, et l'exécutif

qu'est devenu le Conseil européen n'est ni élu ni ne rend compte à des électeurs ! Une souveraineté européenne n'est pas concevable sans la volonté des Européens. Dès lors que nous devons assumer des politiques communes en économie comme en géopolitique, une société civile européenne devra se former, disposer de pouvoirs de participation ; et la formation d'un gouvernement reposant sur des mandats et sous contrôle populaire sera nécessaire. Le Parlement européen, une grande novation démocratique, devra regagner l'intérêt des électeurs et contribuer à impulser ce processus.

Participer, solidariser, conscientiser

Nos peuples partagent déjà des liens forts – les libertés de circulation, le marché et l'euro – mais en l'état ils dysfonctionnent. Pour que les gens se sentent européens, l'Union doit les toucher dans leurs vies quotidiennes ; et ils doivent nouer des solidarités pour élaborer un bien commun face à des défis dont la nécessité apparaît tous les jours : une capacité stratégique pour l'Europe dans le monde, un nouveau mode de croissance. Les dirigeants politiques français prônent « une Europe qui protège », mais c'est défensif et de moins en moins efficace. Il faut surtout repenser la place de l'Europe dans le monde, lui donner assez de force pour civiliser une mondialisation livrée aux violences des marchés et des ambitions de puissance. L'Europe est un territoire pertinent assez vaste et l'Union est déjà un laboratoire pour ce faire.

L'autonomie stratégique de l'Union est maintenant souhaitée, ce qui n'est possible que si on la dote des attributs d'une puissance publique plurinationale. Sa vocation est de mettre en place des solidarités d'intérêt mutuel. Notre sécurité ne sera effective que si l'Europe repense sa vocation de paix en s'engageant à fond dans des coopérations avec toutes les autres grandes régions du monde. L'accueil des migrants est un test fondamental. Pour le valoriser il faut le lier à des objectifs de réconciliation et de codéveloppement, qui reposeront sur l'organisation de mobilités circulaires et de partenariats.

Faire face à l'impératif écologique est vital pour l'humanité, mais ses implications ne sont pas encore assumées. De grandes disruptions sont en jeu, des sacrifices seront donc nécessaires. Or les investissements à l'échelle mondiale qu'impliquent une nouvelle espérance, un nouveau bien-être sont très peu engagés. Les désillusions et les replis nous guettent. De façon générale, une grande transformation du capitalisme est nécessaire pour briser les immenses concentrations de pouvoir des sociétés multinationales et inventer une coopération sans précédent entre les sphères publiques et privées. L'Europe doit catalyser cette transformation et y œuvrer en articulant les dimensions extérieures et intérieures de sa stratégie.

L'euro pourra jouer un rôle majeur si un véritable budget et une Union de financement et d'investissement se mettent en place. L'objectif est de mettre en place une Europe du travail et de la formation, de la recherche et de l'industrie, ce qui est décisif pour l'emploi comme pour le pouvoir d'achat. L'élévation des compétences, l'innovation et la compétitivité industrielles, devront faire l'objet de politiques communes qui s'inscriront dans une division intracommunautaire du travail à l'échelle du continent européen.

Rassembler et solidariser les Européens ne doit pas être réservé à un club de pays riches de l'Ouest. Quand des dirigeants français veulent institutionnaliser une Europe à plusieurs vitesses, ils ostracisent les populations qui ne feraient pas partie de la supposée avant-garde, ils divisent au lieu de rassembler. Je suis viscéralement contre cette façon de faire, par contre pour forger la culture et les projets du bien commun, des coopérations à géométrie variable seront nécessaires.

Je ne saurais trop souligner que les combats culturels impliquent une conscientisation. Nous sommes victimes de systèmes éducatifs nationaux qui entretiennent des œillères et des rivalités mémorielles. Il en résulte des barrières mentales très graves. Le croisement des mémoires des Européens appelle des échanges systématiques des chercheurs, des maîtres et des élèves, une clé pour l'unité dans la diversité. Nos valeurs sont devenues des incantations affaiblies par des carences éthiques, le chauvinisme et le cynisme, elles devront aussi être confrontées avec celles des non-européens. Régénérer des traditions et faire éclore des imaginaires politiques constructifs sont des tâches indissociables.

L'enjeu des élections de mai

Le futur Parlement et la future Commission devront associer les citoyens nationaux à la préparation des choix politiques et faire reculer les cultures de rejet et de haine des autres. L'esprit critique aidant, dans la campagne brève qui s'amorce, essayons d'obtenir des futurs élus et dirigeants qu'ils assument des mandats précis. La bataille du budget est une des plus difficiles, elle aura lieu dès le début de l'année 2020. Elle doit servir des objectifs explicites pour les politiques communes prioritaires : formation et emploi, industrie et cohésion territoriale à l'heure des défis de l'écologie et du numérique, accueil des migrants. Et pour une autonomie stratégique, l'Union doit retrouver le chemin de la coopération avec les pays voisins de l'Est et du Sud et investir massivement en Afrique.

Après ces élections il faudra faire converger des engagements populaires pour refonder l'Union, ses structures et ses méthodes. Cette tâche est indissociable d'un progrès de civilisation. Seules les consciences peuvent rouvrir l'histoire. 🇫🇷

Philippe Herzog, 1^{er} avril 2019, passage à l'heure d'été

“ Seules les consciences peuvent rouvrir l'histoire. ”

QUEL CONTEXTE EUROPÉEN POUR DES ENJEUX PARTAGÉS ?

La campagne des élections européennes a commencé tardivement et aura été courte. Dans bien des États de l'Union européenne, elle aura porté sur des enjeux nationaux et de nombreux gouvernements sont désormais traversés par des courants eurosceptiques, voire profondément eurocritiques. **Marcel Grignard**, président de Confrontations Europe, choisit de dresser un état des lieux sans langue de bois tout en retraçant les pistes possibles pour une Europe qui réaffiche son unité sans nier sa diversité.



© ToursManifestationG.J / Wikimedia

L'élection au Parlement européen n'échappe pas aux contraintes d'une élection politique ; chaque parti a pour objectif d'obtenir le plus de voix et d'élus possibles. Puis viendra le temps de trouver des majorités, de débattre et décider des politiques à mener qui feront

le contenu du futur mandat du Parlement et de la Commission. On sera entre-temps passé de campagnes électorales très marquées par les contextes nationaux à d'heureux élus qui agiront à Bruxelles dans des groupes politiques multinationaux et hétérogènes.

Confrontations Europe, association non partisane, veut alimenter le débat en posant les enjeux de ce que devrait être la politique future de l'UE. Imaginer le possible ne fait sens qu'en faisant l'effort d'un état des lieux et en tentant d'établir un diagnostic. Plus l'état des lieux et le diagnostic seront sérieux et par-

tagés, plus la possibilité de prises de décisions et de réforme pertinentes seront fortes. C'est l'objet de cet article en amont de nos analyses et propositions plus ciblées.

Une crise économique et sociale qui accroît les déséquilibres en Europe

Dans nos sociétés confrontées à une crise de civilisation, de nombreuses voies alertent sur la progression des inégalités dans le monde et le risque de déstabilisation qu'elles vont tôt ou tard provoquer. Comme en écho, la crise des « gilets jaunes » largement soutenue par l'opinion, en dépit de dérives intolérables, confirme cette prédiction. En France, la contestation est partie de la frange de la population contrainte à la mobilité qui a vu dans la hausse de la fiscalité du carburant une difficulté supplémentaire ne permettant plus de boucler les fins de mois. Elle s'est élargie à une contestation plus large des prélèvements et a mis en évidence un sentiment d'abandon lié au recul de la présence des services publics dans les territoires. Au-delà de ses caractéristiques nationales, ce « mouvement » est sous-tendu par des causes profondes qui touchent une bonne partie du monde occidental où la contestation s'exprime sous d'autres formes. L'étude de l'économiste de la Banque mondiale Branko Milanovic (et sa courbe de l'éléphant)⁽¹⁾, analysant l'évolution des revenus à l'échelle mondiale sur les vingt années qui ont suivi la chute du Mur de Berlin (1988/2008), met en lumière la progression relative importante des classes moyennes des pays émergents (Asie) et des revenus les plus élevés dans le monde occidental. En valeur absolue, les « grands bénéficiaires » sont les plus riches des Occidentaux et les « grands perdants » sont les classes moyennes inférieures des pays occidentaux dont les revenus ont quasiment stagné (on y trouve notamment les Européens de l'Ouest, notamment ceux qui ont un revenu inférieur au revenu médian de leur pays). Il n'y a au fond rien d'anormal au fait que s'opère une redistribution globale entre « pays émergents » et « vieux monde occidental » mais la gestion que nos pays font de cette nouvelle donne conduit à des situations intenable et vécues comme intolérables par une frange de plus en plus nombreuse de la population. C'est un défi social, économique et démocratique que l'Europe doit relever si nous voulons « faire

société », si nous voulons faire vivre un « modèle social » (menacé et qu'il faut bien entendu profondément transformer).

Il faut évidemment dépasser les constats et identifier les causes. Concernant la France, il est impératif de partir de ce que sont les inégalités primaires (celles mesurées avant l'intégration des taxes et des transferts sociaux). En France, ces inégalités primaires sont très supérieures à la moyenne des pays de l'OCDE⁽²⁾ : la France, très mal classée, s'en sort bien mieux après redistribution tout en étant distancée par d'autres pays européens, notamment les États scandinaves. Les causes du niveau élevé d'inégalités primaires sont nombreuses : elles s'expliquent par le système et l'efficacité de la formation, l'organisation et le management des entreprises, etc. Des domaines où la France fait moins bien que beaucoup de ses voisins européens. C'est ce que confirme aussi notre niveau de compétitivité économique. Plus on part de loin, plus les efforts financiers pour corriger les inégalités sont conséquents (alimentant la contestation des prélèvements) même s'ils ne se révèlent pas assez efficaces pour ne pas engendrer des laissés-pour-compte et, sur le fond, laissent perdurer un « mal-être social ».

La situation de l'Europe est aussi préoccupante sur le plan de l'industrie, en vingt ans, entre 1995 et 2015, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée brute totale de l'Union est passée de 23,3 % à 19,3 %. Cette baisse moyenne résulte de trajectoires nationales divergentes : stabilité de l'Allemagne mais baisse plus marquée en France ou en Italie... La place de l'Europe recule dans les dépôts de brevets (en 2018, 50,5 % des demandes formulées auprès de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle sont d'origine asiatique, alors que l'ensemble des Européens ne représentent que 24,5 % des demandes. La technologie 5G, les batteries, les plateformes numériques sont l'apanage de sociétés chinoises ou américaines.

La faiblesse ou l'absence (selon les domaines) de stratégie industrielle européenne (contrairement à la Chine et aux États-Unis) et la dispersion des Européens (c'est la logique du « chacun pour soi ») dans un marché trop

fragmenté coûte cher⁽³⁾. Mais ne confondons pas absence dommageable de politique européenne et faiblesses nationales qui ne se réduiront pas par une forme de magie venant de l'Union européenne.

Que dire du mandat qui se termine ?

Alors que le mandat de Jean-Claude Juncker arrive à son terme, dans bien des domaines (migrants, politique de voisinage, industrie, concurrence ou commerce), l'Union européenne n'aura pas été à la hauteur des attentes des Européens.

Cependant des progrès ont été réalisés : en matière d'investissements tout d'abord grâce au Plan Juncker et à Invest EU ; sur le front social aussi avec l'adoption du Socle européen de droits sociaux, et la révision de la Directive

des travailleurs détachés ou encore l'Erasmus de l'apprentissage...

Nous ne chercherons pas à établir un bilan exhaustif. Mais attardons-nous sur un domaine qui va être au cœur des débats :

l'Union européenne n'aura pas été à la hauteur des attentes des Européens

la fiscalité. Les avancées y ont été plus importantes que ce que nous pouvions présager en début de mandat de la Commission tant nous nous étions habitués à ne rien voir venir. Il faut dire que le travail d'investigation journalistique décryptant les mécanismes de fraude et d'optimisation fiscale, et la mobilisation de la société civile ont été des leviers efficaces. Ainsi des avancées dans la lutte contre les paradis fiscaux sont à noter tout en comme en matière de transparence (fin du secret bancaire, obligation de transparence des solutions proposées par les intermédiaires financiers...) ou de coopérations en particulier avec l'OCDE. Concernant l'Assiette Consolidée d'Imposition des Sociétés (ACCIS)⁽⁴⁾, la reconnaissance de « l'empreinte numérique » des activités numériques (conduisant à taxer les entreprises là où elles réalisent leur chiffre d'affaires en déconnectant la taxe de leur implantation physique) ont marqué une réelle avancée. Si la Commission et le Parlement ont effectué leur travail, cela coïncide politiquement avec le Conseil de l'UE...

Oui, dans ce domaine et dans beaucoup d'autres, c'est bien le comportement des États de l'Union (codécideurs et colégislateurs) enfermés dans les règles du vote à l'unanimité ►►

QUEL CONTEXTE EUROPÉEN POUR DES ENJEUX PARTAGÉS ? (suite)

» et la défense de leurs intérêts divergents qui bloque. Cela coûte cher. La fraude à la TVA s'élève à 150 milliards d'€ ; une réforme et la mise en place d'un guichet unique simplifieraient la vie des entreprises et éviteraient les cavalcades transfrontières (qui donnent lieu à une perte de 50 milliards d'€).

États membres : hétérogénéité et difficultés domestiques

Les États gèrent leurs intérêts au sein d'écosystèmes et de formes de capitalismes assez différents. Dans les pays de l'UE, les trajectoires démographiques ne sont pas identiques. La liste des diversités économiques, sociales, culturelles est longue. Ces diversités sont une richesse pour une Europe qui a pour slogan « unis dans la diversité » ; elles sont aussi source de blocage dans le contexte actuel de faible coopération entre des États membres qui sont en prise avec la crise du politique (affaiblissement des partis traditionnels, dispersion et volatilité des choix électoraux, instabilité...). Dans une Europe où flotte une atmosphère populiste, la recherche et la volonté politique de l'intérêt commun européen est bien pâle. Avancer à 27 (ou à 28) est difficile. Même à deux. Que produit le couple franco-allemand⁽⁵⁾ ?

La crise de la démocratie représentative marquée par une profonde défiance vis-à-vis des élus, un sentiment croissant de ne pas être « bien » représenté, autre facette de la crise des « gilets jaunes », rend compliqué l'exercice de la souveraineté partagée à Bruxelles alors que dans le même temps progresse partout le repli, voire le nationalisme. L'explication rationnelle mettant en évidence les interdépendances croissantes, la pertinence d'une souveraineté partagée au niveau européen (qui, exercée en solitaire, devient de plus en plus illusoire) ne convainc guère au-delà des... convaincus.

Se donner les moyens d'avancer

Nous sommes persuadés qu'une politique européenne est une plus-value par rapport aux politiques nationales et qu'il faut une



Europe beaucoup plus politique que ce qu'elle est ; faute de quoi elle est technocratique ou/et réglementaire, inefficace et de plus en plus éloignée des citoyens. C'est un objectif qui oblige, en premier lieu, à faire évoluer les pratiques nationales.

Va-t-on, enfin, lorsque l'on met en débat une réforme nationale, s'interroger sur ce qu'il faudrait faire au niveau européen pour

la rendre plus efficace ? Va-t-on vérifier qu'elle participe à rendre plus faciles les compromis européens (parce qu'elle nous rapproche de la situation de nos partenaires ou d'une perspective partagée) ? Va-t-on y impliquer

les corps intermédiaires faute de quoi on partira d'un diagnostic tronqué, on aggravera la crise de la démocratie représentative et on se privera d'un moyen d'implication des citoyens qui est un formidable levier de réussite ?

Faisons tomber quelques dogmes. L'intervention de la puissance publique est indispensable pour assurer les investissements massifs (de recherche, de développement industriel, de formation, d'accompagnement des transitions...) qu'exigent les transitions numériques et environnementales. Le marché ne peut pas tout, il ne protège pas spontanément « les biens communs ».

Abordons les enjeux européens dans une démarche cohérente et décloisonnée. Les transitions climatiques sont une opportunité pour l'Europe dans un contexte mondial difficile si nous considérons que recherche, innovation et industrie dans une économie compétitive doivent être un moyen de parvenir à un développement où les objectifs d'économie décarbonée de cohésion et bien-être social sont à mener de front⁽⁶⁾. Et que les moyens à mobiliser sont considérables.

Reconnaissons l'hétérogénéité et les divisions qui traversent l'Union européenne pour mieux surmonter les blocages auxquelles elles conduisent. Cherchons les moyens de construire des coopérations entre États volontaires (associant public et privé) en matière de politique industrielle notamment. Sans perdre de vue l'enjeu de communauté de destin des Européens, avançons vers des coopérations renforcées, sortons de la règle de l'unanimité chaque fois que cela est souhaitable et possible. ☞

Marcel Grignard, président de *Confrontations Europe*

1) Cf. l'ouvrage *Global Inequality. A New Approach for the Age of Globalization* de Branko Milanovic, Belknap Press, 2016.

2) L. Boone et A. Goujard « La France, les inégalités et l'ascenseur social », février 2019, oecdecoscope.

3) Cf. article sur la politique industrielle en pages 14 et 15.

4) Cf. article de Paul Tang en page 17.

5) Cf. article de Stefan Seidendorf en page 9.

6) Cf. article de Michel Aglietta en pages 18 et 19.

LA RELATION FRANCO-ALLEMANDE ET L'UE : DR JEKYLL ET MR HYDE

Dans un contexte tendu marqué à l'extérieur de l'Europe par la crise du multilatéralisme et à l'intérieur des frontières de l'UE par un regain des nationalismes populistes, le couple franco-allemand a décidément une gamme à jouer. Mais l'Allemagne et la France ont-elles choisi de s'emparer de la partition ?

A un moment crucial pour l'Union européenne, secouée par le Brexit, ébranlée par le renouveau du nationalisme à l'intérieur et menacée par des forces hostiles à l'extérieur, le « couple franco-allemand » n'arrive plus à imposer son leadership. La principale raison est l'absence d'une vision commune pour l'UE, qui serait à même d'entraîner aussi bien les autres pays membres que les citoyens de l'Union. La nouvelle dynamique



du couple, qui s'est manifestée lors de la signature du nouveau traité franco-allemand à Aix-la-Chapelle le 22 janvier dernier, risque même d'accélérer le déclin de l'UE : en favorisant des projets bilatéraux certes « ouverts aux autres », mais sans l'objectif d'approfondir davantage l'UE, la France et l'Allemagne risquent de contribuer encore un peu plus à la paralysie de l'Europe communautaire, là où il faudrait une réaffirmation claire des principes fondateurs. Pour consolider durablement l'UE, un compromis franco-allemand a besoin du soutien des autres États membres et comme par le passé, ce soutien requiert comme gage, que l'Allemagne et la France n'abusent pas de leur position centrale pour dominer les autres. Depuis la Communauté européenne du charbon et d'acier (CECA) de Robert Schuman, la garantie la plus importante dans ce sens est l'indépendance des institutions supranationales, de la Commission européenne et de la Cour de Justice.

Aujourd'hui, avec une Union beaucoup plus hétérogène, les garanties qui pourraient permettre aux autres États membres d'accepter une initiative franco-allemande doivent être encore plus fortes. Or nous constatons plutôt le contraire : sont privilégiées des solutions

« intergouvernementales », négociées entre États, et d'abord entre la France et l'Allemagne. On peut citer l'exemple du compromis laborieux sur la réforme de l'euro : certes, l'Allemagne soutient finalement l'idée française du budget de la zone euro, mais ce dernier sera financé par les États membres et ceux-ci veilleront à ce que leur « retour sur investissement » soit à la hauteur de leur contribution au budget. En toute logique, le compromis franco-allemand prévoit que ce budget contribue à améliorer la « compétitivité » des pays participants, et à faciliter leur « convergence ». Mais, le troisième objectif initial – créer de la « solidarité » entre les citoyens de la zone euro – a disparu du compromis.

« Dérogation politique »

De même, si le manifeste franco-allemand en faveur d'une politique industrielle européenne de Peter Altmaier et Bruno Lemaire souligne bien la nouvelle dynamique franco-allemande, on peut s'étonner des détails. Les deux ministres de l'Économie veulent s'attaquer au droit de la concurrence, et c'est là la politique, à ce jour, la plus puissante de l'UE, qui a affronté (avec succès) les géants du net que sont Google, Microsoft et Apple. Si le couple

franco-allemand impose son idée d'une « dérogation politique » qui lui permettrait de passer outre la décision de la Commission en matière de concurrence, qui expliquera demain à l'Irlande qu'elle ne peut pas profiter de la même possibilité, mais devrait enfin commencer à suivre les consignes de la Commission et imposer les grandes entreprises sur son sol ?

Menée par les deux grands pays membres de l'Union, une telle politique de court terme peut rapidement avoir des résultats. Or face à la violence du débat politique sur l'Europe, vouloir ainsi s'imposer en rejetant la responsabilité des problèmes sur « Bruxelles » comporte un risque considérable. Au lieu d'expliquer le sens des politiques communes, les responsables politiques vont courir derrière les forces anti-européennes, en démontrant qu'elles « rapportent » assez d'argent à la maison tout en évitant que les autres n'en rapportent trop chez eux. Et bien entendu, il y aura toujours quelqu'un pour exiger que les montants à récolter soient plus élevés, et les sommes laissées aux autres moindres, ce qui contribue au pourrissement du débat sur l'Europe.

Pour apparaître aux yeux des autres États membres comme une véritable force d'entraînement, l'Allemagne et la France devraient au contraire accepter qu'elles portent une responsabilité particulière en Europe, et qu'il leur faut donc donner plus pour favoriser l'émergence de compromis européens. Le rôle de « leader » est à ce prix-là, et l'existence de l'UE en dépend. ☞

Par **Stefan Seidendorf**, directeur adjoint de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg (Deutsch-Französisches Institut)

ITALIE ET EUROPE, UNE OPINION PUBLIQUE FAIBLEMENT MOBILISÉE

En Italie, la campagne autour des élections européennes aura été en demi-teinte. La faible mobilisation des citoyens s'explique à la fois par des partis au gouvernement parfois violemment euro-critiques et par des citoyens dans l'expectative face aux mesures sociales promises par le gouvernement.

« Les prochaines élections européennes seront les plus importantes de l'histoire de l'UE. » Voilà un cliché que l'on entend tous les cinq ans lorsque les citoyens du continent sont appelés à élire leurs représentants au sein d'un Parlement dont la plupart connaissent assez mal les compétences et les attributions. Dans l'Italie de 2019, cependant, cette affirmation est difficilement contestable. Le gouvernement actuel marque une rupture dans l'histoire du pays depuis l'après-guerre : pour la première fois, les partis qui le soutiennent – le Mouvement 5 étoiles et la Ligue – affichent une attitude fort sceptique, voire hostile, vis-à-vis de l'UE et de ses institutions. Loin d'être le seul fait de l'Italie, ce courant anti-européen traverse l'ensemble du continent. Au sein du gouvernement, c'est surtout la Ligue du vice-Premier ministre et ministre des Affaires intérieures, Matteo Salvini, qui surfe sur la vague « euro-critique » et entend fédérer les nationalismes européens contre « Bruxelles ».

À l'approche des élections, la situation en Italie est pour le moins incertaine du point de vue politique. Le Mouvement 5 étoiles et la Ligue du Nord ont adopté leurs mesures-phares : le soi-disant « revenu de citoyenneté » et la réforme du système des retraites. Ces dispositions vont peser lourdement sur l'équilibre des comptes publics italiens, et donc réactiver les tensions entre Rome et la Commission – d'autant plus qu'il semble désormais évident que, dans sa programmation économique et financière, le gouvernement ait surestimé le taux de croissance pour 2019.

La Ligue a en outre obtenu le passage de plusieurs lois qui renforcent la logique sécuritaire incarnée par son leader. Vraie vedette du gouvernement, Salvini est omniprésent dans les médias : qu'il s'agisse de la question des migrants, de l'extension des critères de la

légitime défense ou des rapports avec les pays européens, le débat public tourne autour de ses projets ou de ses déclarations, souvent provocatrices.

Matteo Salvini omniprésent

Selon tous les sondages d'opinion, les intentions de vote en faveur de la Ligue dépassent largement les 30 % (contre 17,4 % lors des dernières élections politiques), alors que ses partenaires sont en baisse de dix points environ par rapport au 32,2 % de 2018. Face à cette tendance – confirmée dès les premiers mois de 2019 par les résultats de trois élections régionales, toutes remportées par les candidats soutenus par la Ligue – des tensions dans la majorité de gouvernement se sont fait jour. Si pour l'instant l'unité du gouvernement n'est pas remise en cause, un éventuel effondrement électoral du Mouvement 5 étoiles pourrait avoir des conséquences plus sérieuses.

Les élections représentent aussi un test important pour les oppositions : si au centre-droit un Silvio Berlusconi vieillissant vient d'annoncer sa candidature et doit prouver que son parti a encore un rôle à jouer dans la politique italienne les résultats du Parti Démocrate (PD) devront aussi être scrutés. Un an après la défaite de 2018, le principal parti de centre-gauche est finalement parvenu à élire un nouveau chef – le président de la région Latium Nicola Zingaretti – au cours de primaires caractérisées par un fort niveau de participation (1 600 000 votants). Le nouveau groupe dirigeant aspire à récupérer le vote des électeurs qui ont quitté les Démocrates pour le Mouve-

ment 5 étoiles. Un résultat positif vis-à-vis de ce dernier pourrait légitimer cette stratégie et conforter ceux qui au sein du PD parient sur l'implosion du Mouvement 5 étoiles et sur le retour à un système bipolaire. Dans sa campagne électorale, le PD se présente comme le parti le plus pro-européen et insiste sur le lien entre Europe, développement et modernité. Cette ligne, naguère majoritaire en Italie, le place désormais à rebours d'un débat politique italien où Bruxelles, Paris et Berlin font souvent figure de boucs émissaires.



© Fabrizio Annovi

Néanmoins, contrairement à d'autres pays européens, l'Italie arrive aux élections avec un niveau très limité de mobilisation sociale. Cette donnée peut sembler surprenante, alors que la situation économique y est bien plus dégradée que celle de ses voisins pourtant bien plus turbulents, à commencer par la France. Comment expliquer un tel paradoxe ? Tout d'abord, les mesures sociales récemment adoptées par le gouvernement (mais pas encore entrées pleinement en vigueur) ont engendré parmi les groupes sociaux économiquement les plus fragiles une atmosphère d'attente qui a prolongé l'état de grâce d'un exécutif arrivé au pouvoir en raison d'un fort rejet du système politique en place. Le deuxième élément est la popularité personnelle de Salvini et son habileté dans l'agenda-setting. Et troisième point, les oppositions ont eu du mal, du moins jusqu'à présent, à mobiliser l'opinion publique autour de leurs programmes : notamment sur les questions sociales, un volet sur lequel le gouvernement garde une longueur d'avance. 🇮🇹

Michele Di Donato, chercheur à l'Université de Pise

HONGRIE : SEULE L'ACTION COLLECTIVE PEUT DÉFENDRE LES VALEURS DE L'UE

Le déclin de la démocratie en Hongrie a plus d'une fois été dénoncé, mais sans que l'on prenne vraiment la mesure de la détérioration des conditions sociales dans le pays.

Ces dernières années, la Hongrie a souvent été mentionnée comme exemple du reflux de la démocratie. Mais le Fidesz, le parti du Premier Ministre Viktor Orbán, n'est pas seulement en train de vider de sa substance l'État de droit, il remet aussi en cause le dialogue social et l'État-providence. La vie quotidienne des Hongrois est rythmée par la médiocrité croissante du système scolaire et la misère du système de soins. Depuis 2011, le pays connaît une vague d'émigration sans précédent, et il existe de plus en plus de preuves d'une corruption systémique et de détournements des fonds communautaires. Pas étonnant, donc, que l'économie hongroise soit à la traîne par rapport aux économies de la Pologne, la Slovaquie ou la Roumanie.

Au regard de tels résultats, dans un système démocratique, n'importe quel gouvernement aurait dû tomber. Pas celui d'Orbán. Au contraire, son parti a remporté une troisième victoire consécutive lors des élections générales de 2018. Un succès auquel ne sont pas étrangers les accrocs à la Constitution, la suppression des droits sociaux et politiques, l'abolition du système de contre-pouvoir, et le travail de sape progressif et systématique mené contre la liberté de la presse. Alarmé par ces entorses aux valeurs communautaires, le Parlement européen a adopté, en 2018, un deuxième rapport détaillé sur la situation hongroise. Faisant suite au rapport Tavares (2013), le rapport Sargentini (2018) résume une fois de plus les problèmes posés par l'ordre orbánien, et pourquoi et comment les Hongrois en souffrent. Mais l'Union européenne n'est pas allée plus loin.

Alors que la Hongrie a dû se mettre en accord avec les critères de Copenhague lors de son adhésion, de nombreux observateurs sont surpris que l'UE tolère un régime autocratique parmi ses États membres. La prin-



cipale raison de cette complaisance ? Le Parti populaire européen (PPE), qui couvre les agissements d'Orbán. Bien que ce dernier ait aboli l'État de droit au sein d'un État membre, son parti le protège. Le problème n'est pas seulement politique, mais aussi économique.

Orbán et ses alliés allemands

Des entreprises allemandes comme Audi, Bosch et Deutsche Telekom sont florissantes en Hongrie, et les conservateurs de la CSU ont joué un rôle central dans le blanc-seing accordé au régime autocratique d'Orbán. La visite de Manfred Weber, le chef de file du PPE pour les européennes, à Budapest au mois de mars est un parfait exemple de cette volonté de s'accommoder de concessions mineures et très largement superficielles, sans toucher aux aspects les plus fondamentaux du régime.

Orbán a su satisfaire ses alliés allemands en se faisant le champion de l'austérité fiscale, alors que lors de l'exercice précédent, la Hongrie se débattait dans des déficits excessifs. En récompensant la discipline fiscale au détriment des problèmes politiques de fond, l'UE a donné l'impression que les critères de Maastricht étaient plus importants que ceux de Copenhague. D'aucuns vont encore plus loin en affirmant que c'est en fait l'UE qui a créé Orbán.

Ces dernières années, les observateurs de la situation hongroise se sont focalisés sur les manquements à la démocratie et à l'État de droit, mais les divergences sociales sont aussi cruciales que les divergences politiques. Un fait qui justifie que la Commission européenne se soit engagée à ce que le Socle européen des Droits sociaux, quoique non contraignant, concerne tous les États membres, y compris à l'Est. Les attentes en termes de défense commune des droits sociaux ont beau ne pas être très élevées, les prochaines élections du Parlement européen offrent l'opportunité de replacer cette question au cœur du débat européen.

Dans le cadre des négociations sur le futur Cadre financier pluriannuel (CFP 2021-2027), il a été question de conditionner l'octroi des fonds européens au respect de l'État de droit, mais ces dispositions n'entreraient pas immédiatement en vigueur, laissant à Orbán l'opportunité d'être réélu une fois de plus. En fait, l'Europe pourrait sans plus attendre faire bien davantage pour éradiquer la corruption, assainir la gestion financière et protéger l'intégrité des fonds européens. À moyen terme, cela demanderait sans doute une réforme de la gestion du système des fonds européens.

En Hongrie, tout comme dans d'autres pays, l'UE doit faire bien plus, non seulement en termes de respect des lois, mais aussi en aidant les acteurs de la société civile s'engageant pour les valeurs de l'UE, ainsi que les médias promouvant le pluralisme, les droits de l'homme et le progrès social. En Hongrie, tout particulièrement, il ne fait aucun doute que la société civile n'est plus en mesure d'empêcher le glissement vers l'autocratie. La défense des valeurs de l'UE nécessite un effort collectif. 🇹🇷

Par László Andor, senior fellow à la Hertie School of Governance de Berlin, et ancien commissaire européen pour l'Emploi, les Affaires sociales et l'Inclusion

LES JEUNES ET L'EUROPE : L'ENGAGEMENT POUR CONTRER LE DÉSINTÉRÊT

73 % des jeunes âgés de 18 à 35 ans n'ont pas voté aux élections européennes de mai 2014... Face à ce constat, des associations et organisations de la société civile ont tenté de comprendre le ressenti des jeunes, de les (ré)intéresser à l'Europe, et les inciter à voter le 26 mai prochain.

Seuls 25 % des jeunes interrogés se sentent citoyens européens, selon une enquête intitulée « Les jeunes Français et l'Europe de demain » menée par l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville). Un taux qui contraste fortement avec les résultats de l'Eurobaromètre de juin 2018 dans lequel 70 % des sondés affirmaient se sentir citoyens européens. L'AFEV a tenté d'identifier ce que signifient à la fois l'engagement et l'Europe pour les jeunes.

Pour les trois quarts des jeunes interrogés par l'AFEV, « être citoyen européen » signifie pouvoir travailler ou étudier dans n'importe quel pays de l'UE. Plus d'un tiers d'entre eux associent l'UE à la diversité, la paix et la mobilité (82 % des interrogés ont d'ailleurs déjà voyagé dans un autre pays de l'UE, et 14 % ont effectué un Erasmus). Seuls 24 % d'entre eux lient la citoyenneté européenne au droit de voter ou d'être élu aux élections locales dans l'État membre où ils résident, et 27 % lient l'Europe à la démocratie.

Renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe

Il semble ainsi qu'une majorité de jeunes a conscience des avantages offerts par l'Europe en termes de mobilité, que ce soit en termes d'opportunités professionnelles, d'études ou de voyage, mais peu associent l'UE à un cadre politique, démocratique ou institutionnel dans lequel ils s'identifient.

En termes de mobilisation politique, on s'éloigne des formes « traditionnelles » d'engagement. Moins de 10 % des jeunes interrogés

associent la participation à la vie publique dans l'UE à l'adhésion à un parti politique ou un syndicat. En revanche, respectivement 45 et 43 % des jeunes interrogés l'associent au fait d'effectuer un service civique en Europe ou d'adhérer à une association ou une ONG. Une majorité des jeunes interrogés connaît d'ailleurs l'existence du service civique, et 15 % en ont déjà effectué un, mais une minorité connaît les possibilités de service civique à l'échelle européenne – une meilleure connaissance de



© Camille Cohereny / AFEV

ces possibilités pourrait être susceptible de renforcer le sentiment d'appartenance européenne auprès des jeunes. L'association Unis-Cité, à l'origine du service civique en France, a d'ailleurs participé à l'enquête de l'AFEV ainsi qu'au Forum Européen des Jeunes Engagés.

Pour 55 % des jeunes interrogés par l'AFEV, participer à la vie publique dans l'UE signifie aller voter aux élections européennes. Comment alors expliquer l'énorme taux d'abstention des jeunes aux élections de 2014 ? Peut-être parce que si une majorité de jeunes associe le vote à la participation à la vie publique, cette dernière les désintéresse. Les conclusions du rapport du European Youth Event (EYE), événement ayant rassemblé 9 000 participants à Strasbourg les 1^{er} et 2 juin 2018, vont dans le même sens : les jeunes ont le sentiment que leur vote n'a pas d'importance.

Les participants au EYE, âgés de 16 à 30 ans, avaient alors émis plusieurs recommandations à même de renforcer le sentiment de citoyenneté européenne auprès des jeunes. En termes d'implication dans le processus politique, ils pro-

posent d'encourager les jeunes à se présenter aux élections, notamment en poussant les groupes politiques à instaurer un quota de candidats plus jeunes. Pour accroître leur participation au débat public, l'idée qui a émergé serait la tenue d'une séance annuelle de questions-réponses entre les dirigeants de l'UE et les jeunes (le débat entre les Spitzenkandidaten du 29 avril semble aller dans ce sens, puisqu'il se concentrera sur des questions de jeunesse et se déroulera face à un public jeune). Enfin, autre proposition : il s'agirait de renforcer l'éducation politique dans les écoles et d'utiliser les nouvelles technologies et les médias sociaux, plus pertinents que les médias traditionnels pour atteindre les jeunes. De fait, pour un quart des jeunes interrogés par l'AFEV, seul internet est le média qui leur permet d'obtenir des informations sur l'Europe et son fonctionnement.

À l'approche des élections, des associations de jeunesse ont pris des initiatives pour mobiliser jeunes et associations pour l'Europe. Animateur, le réseau des associations étudiantes en France, a ainsi organisé le 16 mars dernier le Festival des jeunes engagés en Europe, qui a réuni 2 000 jeunes et 70 associations à Paris.

Les Jeunes Européens France ont lancé la campagne « Mon Vote mon Europe », et proposent des débats entre eurodéputés, des actions de rue et des campagnes sur les réseaux sociaux. Ils ont également publié un manifeste déclinant 20 priorités pour l'Europe.

L'engagement et l'intérêt des jeunes pour l'Europe n'ont pas disparu, et une partie de la société civile se mobilise pour impliquer les jeunes. L'implication des pouvoirs publics pour soutenir ces initiatives, s'adresser à la jeunesse et les inciter à participer au débat public, quant à elle, reste toujours minime... 

Lorène Weber, *Chargée de mission Jeunesse à Confrontations Europe*

JEUNES ET EUROPE : QUEL FUTUR POUR LE TRAVAIL ?

Varsovie, février 2019 : étape 2 du *Solidarity Tour* lancé par Confrontations Europe et ses partenaires, avec le soutien de la Commission européenne. À l'invitation du syndicat Solidarnosc, ce sont 18 jeunes Belges, Français, Grecs, Hongrois, Serbes, Tchèques et leurs accompagnateurs qui ont rejoint une trentaine de jeunes Polonais principalement en apprentissage ou dans des formations équivalentes pour deux jours d'ateliers intenses, sur le futur du travail dans un monde en bouleversement.

La voix des jeunes est rarement entendue dans le débat public, qu'il soit européen ou national. Pourtant ils sont les mieux à même de définir leurs besoins et exprimer leurs attentes. Bien sûr, pour que les langues se délient, alors que la plupart d'entre eux n'ont pas l'habitude de parler en public.

Ces ateliers qui sont d'abord partis des craintes exprimées par les jeunes sur le futur du marché du travail a été bien plus efficace qu'une protection théorique.

« *J'ai peur de l'automatisation, de ce que va entraîner l'intelligence artificielle, peur d'un remplacement des gens par des machines* », affirme Elena, jeune grecque. Mais pour Eric, « *ces machines, il faudra bien les construire et les réparer !* ». De jeunes polonais apprentis photographes s'inquiètent d'avoir choisi une profession précaire qui les conduirait à vendre une photo un jour de la reine Elisabeth et le lendemain à dormir sous un pont. Mais là aussi, au cours d'une discussion incroyablement participative selon les encadrants, des pistes émergent : il faudra « *apprendre comment apprendre* », tous les jours sur le terrain. Certes, mais... quelques lignes directrices sur comment trouver les bonnes sources pour se former également sur Internet seraient bienvenues !

Sans surprise, la qualité de l'éducation est apparue comme une priorité dans les différents ateliers : les jeunes attendent des écoles qu'elles les informent sur leurs droits basiques sur le



marké du travail, sur les organisations qui peuvent les aider, par exemple le rôle des syndicats. Ils sont aussi fortement demandeurs de dialogue à l'école sur l'action des institutions de l'Union européenne. Des jeunes de différents pays se plaignent que leur système éducatif est ancien et mériterait des investissements substantiels pour le rendre plus innovant !

Pour un cadre commun européen des stages

Une jeune Serbe explique qu'elle a choisi un parcours de formation professionnelle alors qu'elle avait de bonnes notes et que ses amis allaient au lycée général. Aujourd'hui, elle s'en félicite : elle trouvera plus facilement que ses amis un emploi dans son domaine. Mais elle s'inquiète pour demain : le monde change tellement qu'elle devra changer de métier et qu'il lui sera peut-être plus difficile en revanche de trouver un emploi dans une autre profession. D'où la recommandation formulée par le groupe de jeunes de créer des ponts entre professions à travers des opportunités de requalification professionnelle tout au long de la vie. Pour les jeunes, cette responsabilité incombe à la puissance publique nationale et européenne, et pas seulement aux entreprises.

Autre sujet majeur abordé par les jeunes : l'enjeu de mobilité au sein de l'UE. Parce qu'ils veulent être sûrs de trouver un emploi, beaucoup sont prêts à changer de pays et aimeraient que ces mobilités soient facilitées. Mais le manque d'emplois disponibles et les différences de salaires en Europe conduisent à des migra-

tions parfois forcées. Puisque c'est le pays d'origine, souvent moins aisé qui a financé l'éducation de ces jeunes employés dans des pays plus développés, une contribution du pays de mobilité vers le pays d'origine devrait compenser l'investissement de formation initial, compensation à concevoir sans pour autant freiner ces migrations.

Les nouvelles formes de travail paraissent aussi sources d'opportunités et de risques. L'entrepreneuriat offre plus d'autonomie, mais devrait s'accompagner d'une véritable couverture sociale partout en Europe. Les plateformes mériteraient d'être régulées : qui capture la valeur créée ? Les jeunes demandent surtout une protection sociale pour tous en Europe, incluant la couverture maladie, mais aussi la retraite et l'assurance-chômage en contrepartie d'une recherche active d'emploi. Autre point important abordé lors des ateliers : les stages qui apparaissent comme un sas permettant un éventuel accès à l'emploi. Or, dans de nombreux pays, les jeunes bénéficient d'une protection quasi inexistante, c'est pourquoi ils se sont prononcés en faveur d'un cadre commun pour les stages en Europe. La Commission européenne a rappelé que l'échelon européen n'avait pas compétence, mais les jeunes aimeraient que cela évolue.

Enfin, ces deux jours, remarquablement agencés par notre partenaire Solidarnosc, nous ont aussi permis d'échanger avec les dirigeants de l'Autorité polonaise du travail, et de découvrir l'histoire du patron de Solidarnosc, le prêtre Jerzy Popieluszko, assassiné alors qu'il n'avait pas 40 ans, parce qu'il célébrait des messes destinées aux travailleurs polonais en exprimant ouvertement leur besoin d'indépendance à l'époque communiste. Certains jeunes grecs, serbes ou français avaient les larmes aux yeux lors de la visite du mausolée. Apprendre à connaître et comprendre l'histoire de nos partenaires contribue aussi d'une certaine manière à renforcer la solidarité européenne !

Anne Macey, déléguée générale
de Confrontations Europe

INDUSTRIE EUROPÉENNE : L'URGENCE D'AGIR

L'industrie est entrée dans l'ère des grandes transformations, que nous imposent - entre autres - le développement de technologies de rupture, la transformation écologique de nos sociétés, les mutations de la globalisation. Porteuses de violences pour l'Europe et de luttes au niveau international pour la prospérité, celles-ci nous imposent de développer une véritable approche stratégique au niveau européen... qui peine toujours à advenir. Pourtant, le temps presse avant que l'Europe ne soit durablement marginalisée.

Depuis le tournant des années 2000, la production industrielle mondiale connaît de nombreuses et profondes mutations qui bouleversent les rapports de force et les organisations industrielles, sociales et territoriales au niveau mondial et donc en Europe. Ces transformations sont de quatre ordres : technologiques, écologiques, commerciales et sociales. Tout d'abord, le développement des technologies numériques et leur convergence avec les activités de production et les services (ce que Pierre Veltz appelle la société hyper-industrielle⁽¹⁾) transforme en profondeur les marchés et les *business models* et pas seulement les processus productifs. Ainsi, les entreprises ne vendent plus des biens mais des services ou des usages. La transformation de l'approche du secteur des transports dans une approche plus intégrée de la mobilité en est le dernier exemple. Dans cette nouvelle économie de la production, les activités industrielles sont toujours centrales et motrices dans la production de richesse et les gains de productivité. Mais leur compétitivité est désormais conditionnée par leur capacité à tirer profit de la « servification » et de la digitalisation.

La nécessaire transformation écologique de nos économies, ensuite, va bien au-delà de leur décarbonation. Elle pose la question du rapport de l'Homme à la Nature et à la finitude du monde et des ressources. La circularisation des processus de production devient un impératif, y compris compétitif pour les ressources les plus stratégiques. L'Europe doit aujourd'hui faire face à de grands compétiteurs internationaux (Chine en tête), dont la capacité de réaction très grande, notamment dans la structuration de filières industrielles, leur permet-



tent de mieux tirer parti des opportunités de développement créé par la transformation écologique de l'Europe. Voir hier le cas emblématique des panneaux solaires et aujourd'hui celui des batteries électriques, domaine dans lequel la Chine a pris une avance considérable qui interroge les Européens quant à la place qu'ils veulent avoir dans les chaînes de valeur mondiales.

Affrontement de plusieurs mondialisations

Le bouleversement de nos modes de production bouleverse également la manière dont on commerce et la géographie industrielle mondiale. Transformations hyper-industrielle et écologique ouvrent des opportunités majeures pour les pays développés, en permettant la relocalisation des activités productives à proximité de leurs marchés finaux. C'est la conséquence de la baisse drastique des coûts de production permise par la digi-

talisation des processus de production (robotisation, etc.) qui permet de raccourcir les chaînes de production et, incidemment, de mieux répondre à la demande grandissante des consommateurs pour des services plus personnalisés. C'est là encore un des nouveaux déterminants de la compétition internationale. Cette tendance à la relocalisation ne signifie pourtant pas la fin de la globalisation mais sa complexification, dans laquelle les niveaux (territoriaux, nationaux, continentaux, internationaux) doivent s'articuler. Cette tendance est très largement renforcée par le retour des stratégies de puissances au niveau international, stratégies qui ont chacune des dimensions économiques, industrielles et technologiques. Plusieurs mondialisations s'affrontent, sont amenées à coexister et reconfigurent les logiques économiques et industrielles.

Ces transformations profondes du tissu productif interpellent et s'entrechoquent aux

réalités sociales. La crise des « gilets jaunes », ouverte en novembre dernier et non encore refermée, exemplifie la difficulté à articuler ces grandes transformations à la « question sociale ». L'« hyper-industrialisation » pose également question quant à ses implications sociales et à la manière dont les sociétés européennes les anticipent et les accompagnent. Emplois, compétences, inégalités... sont autant de questions qui sont politiques avant d'être technologiques.

Construire sur les atouts d'un Marché européen ou disparaître

Cette grande transformation de l'économie mondiale fait de l'industrie une question brûlante et un nouvel impératif pour les Européens. Car, force est de constater que celle-ci s'est pour l'instant faite au détriment de l'industrie européenne qui n'a pas su en tirer pleinement parti et menace aujourd'hui l'intégrité même de l'Union. La part de l'industrie dans la valeur ajoutée brute globale offre une image partielle (en ce qu'elle ne prend guère la mesure de l'impact de l'hyper-industrialisation) mais néanmoins intéressante et inquiétante de la situation : depuis vingt ans, elle baisse au niveau de l'Union, mais avec de très fortes disparités internes entre un cœur industriel autour de l'Allemagne qui se maintient voire augmente (en Hongrie, cet indicateur passe de 25,4 % à 27,8 %) et des périphéries en voie de désindustrialisation (France : 19,2 % à 14,1 %, Italie : 23,9 % à 18,8 %, Royaume-Uni : 22,2 % à 13,3 %). Cette polarisation (qui s'est accélérée depuis 2008) n'est pas seulement un problème pour les pays « périphériques » mais pour l'Union tout entière (Eurozone en tête). Elle est, en effet, la cause des déséquilibres et des divergences macroéconomiques qui minent l'espace européen.

Face à ces défis, les Européens avancent en ordre dispersé et l'Union a, pour l'heure, échoué à s'approprier leurs enjeux. Le cas de la digitalisation des bases industrielles (industrie 4.0) est, à ce titre, exemplaire. Loin d'avoir le même degré de maturité sur cette question et face à des problèmes internes très différents (désindustrialisation pour la périphérie, concurrence internationale pour l'Allemagne, « *Middle-income Trap* » pour son hinterland industriel), les États européens ont développé des approches sans dimension transnationale

et qui ne leur permettent pas de réussir. L'appel de la puissante fédération allemande de l'industrie, BDI, aux Français et aux Italiens à coopérer en matière d'intelligence artificielle est la meilleure preuve des limites d'approches purement nationales, y compris de la part des plus forts. De même, alors que ces transformations nécessitent de pouvoir s'appuyer sur des compétences « nouvelles » qui sont encore en train d'émerger, les systèmes nationaux de formation professionnelle sont vieillissants et sont à la peine tant sur l'anticipation que sur l'accompagnement des requalifications, menaçant la possibilité même de mener à bien les stratégies industrielles nécessaires. Là encore, la dimension transnationale manque et la construction d'un marché européen du travail est en panne.

L'Union, quant à elle, échoue à achever sa mue sur la nécessité de développer de véritables stratégies industrielles européennes. Bien que le sujet ne soit plus tabou depuis une décennie, le bilan de la Commission Juncker en la matière est maigre (hormis les cas du spatial et de l'armement). Et, ses récentes réflexions sur la question⁽²⁾ laissent présager un recours stratégique à ce vocable pour justifier une transformation des politiques commerciale et de concurrence, ce qui ne suffit pas à faire une stratégie... Pourtant, il est urgent que l'Union

renouvelle son économie politique. Le nouvel équilibre entre ouverture et protection⁽³⁾ n'est réalisé qu'au nom d'un certain pragmatisme politique mais pas encore d'un changement de mentalités ; raison pour laquelle, il est très insuffisant et ne couvre pas, par exemple, la question pourtant cruciale de l'intervention publique et de la coopération public-privé – qui fait la force de nos grands concurrents (utilisation stratégique du droit américain, nouvelles routes de la Soie). Le grand marché européen doit pouvoir servir de socle à ces nouvelles approches, encore faut-il résoudre ces lacunes, connues pourtant depuis de nombreuses années : « vallée de la mort » dans le développement technologique, manque de compétences, absence de coopération entre les acteurs, accès aux capitaux insuffisants et hétérogènes auquel répond la fragmentation de l'industrie financière européenne, etc.

Bref, il est urgent d'agir. À défaut, l'industrie européenne risque le déclassement rapide et l'Europe une paupérisation durable. 

Confrontations Europe

1) P. Veltz, *La société hyper-industrielle. Le nouveau capitalisme productif*, Le Seuil, 2018.

2) Voir, notamment, la dernière publication du think-tank interne de la Commission : « EU industrial policy after Siemens-Alstom » (mars 2019).

3) Idem.

CONFRONTATIONS EUROPE NOS PROPOSITIONS INDUSTRIE

- ▶ **Afin d'assumer le nouvel impératif industriel** en cohérence avec ses grands objectifs (autonomie stratégique, écologie, croissance et emploi), mettre en place, au niveau de l'UE, les outils de prospective et de stratégie nécessaires et favoriser les coopérations à tous les niveaux (entre États, public-privé, inter-territoriales). Le suivi de la compétitivité industrielle en lien avec la cohésion et les investissements transfrontières dans les grands domaines de bien commun sera organisé au niveau de l'UE.
- ▶ **Afin de permettre la transformation du tissu industriel européen** et la localisation sur le territoire européen des maillons essentielles de chaînes de valeur mondiale, mettre en synergie trois écosystèmes : l'écosystème d'innovation (Recherche-Formation-Production), celui de structuration des relations socio-industrielles dans des domaines de bien commun (par exemple : mobilité, santé, énergie) et un écosystème financier permettant de répondre aux besoins de ce nouvel impératif, ayant pour socle l'Union des Marchés de Capitaux, l'Union bancaire, des partenariats public-privé et un système d'incitations publiques.
- ▶ **Enfin, afin de permettre au Marché intérieur de devenir le socle** d'une stratégie et d'une cohésion industrielle d'intérêt commun, développer un nouveau modèle de marché, intégrant à la fois la nécessité de traiter la polarisation industrielle au sein de l'Union et de réduire les failles qui l'affectent : absence d'un véritable marché européen du travail, fragmentation nationale des marchés de capitaux, manque d'infrastructures communes dans des domaines stratégiques (traitement des données, par exemple). Une dimension majeure du défi est la politique de concurrence qui doit réviser sa notion de territoire pertinent et viser l'intérêt de l'intérêt de l'innovation et de la production, non plus seulement celui du consommateur.

FISCALITÉ : L'ÉVOLUTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Ces dix dernières années, l'évolution de la politique fiscale internationale s'est accélérée, apportant des changements radicaux en matière de transparence et de lutte contre l'optimisation fiscale agressive, aujourd'hui connue sous l'acronyme « BEPS », de l'anglais *Base Erosion and Profit Shifting*.

Cela fait maintenant dix ans qu'a éclaté le scandale du Liechtenstein de février 2008, au cours duquel les noms des bénéficiaires de comptes bancaires ouverts et cachés dans la principauté, furent identifiés et communiqués à l'administration fiscale de leurs pays, faisant la une des journaux du monde entier.

Dix ans après la faillite de la banque Lehmann Brothers et le début de la crise financière, qui a fait prendre conscience aux ministres des Finances des failles de la régulation et du manque de transparence du système.

Dix ans après que le G20, qui jusque-là ne se réunissait qu'au niveau des ministres, a pris une dimension nouvelle en organisant un sommet annuel des chefs d'État et de gouvernement, donnant par la même occasion une impulsion politique majeure à la lutte contre l'évasion fiscale.

En 2009, le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales fut chargé de veiller à la mise en place effective des standards en matière d'échange d'informations entre pays. A été alors institué un mécanisme d'examen par les pairs par lequel les pays s'observent et s'évaluent entre eux. La mise en place de l'échange d'informations à la demande, puis de l'échange automatique d'informations en 2014, ont permis une avancée sans précédent vers plus de transparence, et vers la fin du secret bancaire en matière fiscale. L'impact en termes monétaires est immense : avant même que les premiers échanges automatiques ne débutent en 2017 et en 2018, les gouvernements ont pu identifier quelque 95 milliards d'euros de recettes fiscales additionnelles par des mécanismes de déclaration volontaire et grâce à des enquêtes menées à l'étranger.

Les États ont fait progresser la transparence, mais il fallait également traiter la question



des fameuses pratiques de BEPS par lesquelles les entreprises multinationales exploitaient les failles des systèmes juridiques nationaux afin de réduire drastiquement leur charge d'impôt. Les enjeux sont importants : l'OCDE a estimé que le coût de ces pratiques représentait – au bas mot – entre 100 et 240 milliards de dollars de pertes fiscales par an. En 2012, le G20 a donné mandat à l'OCDE d'établir un plan d'action permettant de lutter contre l'érosion de la base taxable et le transfert de bénéfices (BEPS). Aujourd'hui en phase de mise en œuvre, les mesures BEPS qui ont fait l'objet de rapports publiés fin 2015, ont déjà eu un impact : environ 240 régimes fiscaux préférentiels ont été analysés et sont en

train d'être modifiés ou tout simplement abolis. Environ 80 pays ont mis en place une obligation pour les entreprises multinationales de fournir aux administrations fiscales une déclaration pays par pays recensant des informations sur leurs employés, leur chiffre d'affaires, leurs actifs et les impôts payés, afin de mieux comprendre leurs opérations et de mieux évaluer les risques fiscaux.

Malgré ces avancées, il reste des questions importantes à régler, notamment celle de la fiscalité du numérique, ou plutôt, des défis posés par la numérisation de l'économie. L'idée est qu'en se penchant sur les innovations liées aux *business models* du numérique, l'on puisse anticiper l'adaptation de la régulation. C'est dans ce contexte que l'OCDE a présenté en mars 2018 un rapport intérimaire sur les enjeux liés à la numérisation de l'économie.

Les pays s'accordent aujourd'hui sur le fait qu'une réforme des règles d'allocations des bénéfices et de répartition du droit d'imposer est nécessaire. Face aux pressions politiques, certains États envisagent de mettre en place des solutions unilatérales, immédiates. Mais la plupart continuent à travailler ensemble, au sein du Cadre inclusif sur le BEPS, et ont convenu que les mesures prises seraient tem-

CONFRONTATIONS EUROPE NOS PROPOSITIONS FISCALITÉ

- ▶ **Réduire les concurrences fiscales entre États membres**, notamment en définissant une assiette commune consolidée d'impôt sur les sociétés (ACCIS) en Europe, et rationaliser la TVA transfrontières.
- ▶ **Redéfinir la fiscalité des entreprises** au regard de leur empreinte numérique pour qu'elles paient leur juste part d'impôt dans les États et territoires où elles réalisent leurs profits, à la fois au niveau européen et au niveau mondial.
- ▶ **Renforcer la surveillance** des paradis fiscaux et juridictions non coopératives en matière fiscale en actualisant régulièrement la liste noire de l'Union européenne, pour l'asseoir comme leader mondial de bonne gouvernance fiscale en lien avec l'OCDE et le G20.

poraires dans l'attente d'une réponse internationale.

En janvier 2019, les 129 membres du Cadre Inclusif ont adopté une note politique, afin de poursuivre les discussions autour de propositions réparties en deux piliers. Le premier pilier contient trois propositions visant à modifier les règles répartissant le droit d'imposer ainsi que

les règles d'allocation des profits. Le deuxième pilier a pour but de mettre en place des règles permettant d'imposer des revenus qui sont transférés vers un autre pays où ils sont peu ou pas imposés. L'OCDE a organisé une consultation publique les 13 et 14 mars derniers, à laquelle 400 représentants des entreprises, avocats, des ONG et du monde académique ont participé.

Nous avons bon espoir qu'un programme de travail soit approuvé et présenté aux ministres des Finances du G20 en juin 2019, ouvrant la voie à une solution de long terme en 2020. 🇪🇺

Pascal Saint-Amans, directeur du Centre de politique et d'administration fiscales (CTP) à l'OCDE

ACCIS : LA NOUVELLE COMMISSION RÉUSSIRA-T-ELLE L'IMPOSSIBLE ?

S'il y a bien un sujet qui n'a jamais quitté l'agenda de la Commission Juncker, c'est l'évasion fiscale. Le scandale LuxLeaks a évidemment embarrassé le Président nouvellement élu, lui qui avait été Premier ministre du Luxembourg, le rendant plus royaliste que le roi en la matière. Ce scandale et ceux qui l'ont suivi - Paradise Papers et Panama Papers - n'ont fait qu'attiser le désir de transformer le système d'imposition des sociétés en Europe.

Sous l'impulsion des commissaires Moscovici et Vestager, un véritable changement de paradigme a eu lieu, rompant avec la compétition fiscale effrénée entre États membres qui prévalait jusque-là, encouragée par le manque de gouvernance à l'échelle communautaire dans ce domaine. Vestager a créé un précédent en lançant une offensive contre les cadeaux fiscaux jugés trop généreux accordés à des multinationales par des États membres comme l'Irlande, les Pays-Bas ou le Luxembourg. Quant à Moscovici, il est à l'origine d'une directive contre l'évasion fiscale (ATAD), dont le but est de mettre en œuvre, voire même de dépasser, les accords internationaux conclus dans le cadre de l'OCDE.

Pourtant, les États membres votent encore à l'unanimité sur les sujets fiscaux, qui relèvent des « compétences nationales ». Cette situation crée de fait un système obsolète : les entreprises ont tout loisir de choisir où elles paient leur taxe, sans que les pays puissent décider démocratiquement qui collecte l'impôt. La nouvelle Commission devra donc reprendre la tâche là où la Commission Juncker l'a laissée. Elle devra lutter pour une véritable réforme et une harmonisation des systèmes fiscaux européens. Cela passera nécessairement par la mise en place d'un principe d'imposition fondé sur la destina-

tion, taxant les profits là où ils sont réalisés, là où les clients se trouvent, en lieu et place du système actuel fondé sur les prix de transfert. C'est là l'un des principes soutenant la proposition d'Assiette Commune Consolidée pour l'Impôt sur les Sociétés (ACCIS) de la Commission européenne. Prélever l'impôt là où les profits sont réalisés permettrait de résoudre la question de la fiscalité dans une économie numérisée.

Blocage du Conseil de l'UE

C'est à cette aune qu'il faut juger les efforts de l'OCDE pour tenter de combler le fossé entre l'Europe et les États-Unis sur le sujet. Peut-être que la troisième fois sera la bonne pour l'Assiette Commune Consolidée pour l'Impôt sur les Sociétés. Peut-être qu'une nouvelle proposition fondée sur la notion de taux d'imposition effectif minimum sur les profits, une idée défendue par Olaf Scholz, le ministre allemand des Finances, séduira enfin les esprits.

Savoir où les entreprises réalisent leur chiffre d'affaires et leurs profits et quels impôts elles paient dans les différents États membres serait déjà un progrès. Ce manque d'information rend impossible un réel débat sur ce qu'elles devraient payer au titre de l'impôt sur les sociétés. Le Parlement européen réclame que les données soient communi-

quées pays par pays, mais le Conseil bloque ce dossier depuis trois ans.

Dans le même ordre d'idée, alors que le Parlement voit d'un bon œil une taxation des géants du Web via un impôt sur les services numériques, les États membres, eux, n'arrivent pas à se mettre d'accord. Résultat : une approche fragmentée État par État des revenus de Google, Apple, Facebook et Amazon. L'Union européenne dans ce qu'elle a de pire...

Pour toutes ces raisons, il est très important que la dernière proposition en date – et peut-être la dernière tout court – de l'actuelle Commission fasse son chemin. L'unanimité ne doit plus être la règle en matière de coopération fiscale. Sans quoi, les paradis fiscaux européens (l'Irlande, le Luxembourg, Malte, Chypre et les Pays-Bas) bloqueront tous progrès significatifs en matière de taxation des entreprises en Europe. Sans quoi, l'Europe restera empiétrée dans le *statu quo*. Ce sont les citoyens ordinaires et les petites entreprises qui paient le prix de l'évasion fiscale des multinationales. La fin du règne de l'unanimité pourrait permettre à la nouvelle Commission de réaliser l'impossible : réformer et moderniser le système d'imposition des sociétés. 🇪🇺

Paul Tang, eurodéputé néerlandais S&D, corapporteur de la directive ACCIS (Assiette commune consolidée d'impôts sur les sociétés)

POUR UN « NEW DEAL VERT » EUROPÉEN

Rapports du GIEC alarmants sur le réchauffement climatique, appels à une grève mondiale pour le climat... L'alerte est maximale. Et la nécessité de la transition écologique n'est plus niée. Mais les décisions politiques se font attendre. **Michel Aglietta** nous offre des pistes pour qu'une croissance inclusive et soutenable soit mise en place dans le cadre de la nouvelle Commission.

La transition écologique est pertinente pour au moins trois raisons du point de vue de la transformation du régime de croissance vers la croissance inclusive et soutenable. D'abord, elle réduit sensiblement la facture pétrolière qui est une composante majeure de la contrainte extérieure. Elle élargit ainsi les trajectoires de croissance possibles, tout en libérant des ressources fiscales pour les politiques sociales. Ensuite, elle mobilise des secteurs d'infrastructure dans lesquels l'investissement public n'a pas suivi l'évolution du PIB depuis les années 1980 : énergie, transports, habitat, eau, déchets transformation des matériaux. Cela stimule un vaste ensemble de marchés à potentiel de croissance endogène. Enfin, cette transition induit des changements dans les modes de vie qui élargissent la diversité des produits plus durables dans des circuits de commercialisation plus courts.

La difficulté de cette transition est son envergure, car elle doit être à la fois comportementale, technologique et spatiale. Il faut transformer les terres agricoles pour l'agriculture écologique et réduire l'agriculture intensive qui vide les campagnes et oriente les consommateurs vers les produits standardisés. Il faut développer l'économie circulaire pour créer des territoires à densité d'activités complémentaires, en rehaussant l'autonomie des villes moyennes pour contenir la tendance à la concentration des activités dans les métropoles, laquelle conduit à la désertification des périphéries ou leur conversion en cités-dortoirs. Cette désorganisation de l'espace entraîne la multiplication des déplacements individuels journaliers, polluants et émetteurs de CO₂.

Les chasse-trappes de la transition écologique

Conduire cette transformation multidimensionnelle en Europe exige la coordination d'États stratèges, ayant des horizons de long terme pour mener les politiques d'infrastructure, remodeler la fiscalité, encadrer les marchés immobiliers, réorganiser la recherche et la formation et valoriser les complémentarités ter-



ritoriales. En quelque sorte, cela implique d'éradiquer le néolibéralisme et de promouvoir un « New Deal Vert » à l'échelle européenne.

Le gouvernement français a fait l'expérience des chasse-trappes de la transition écologique à l'automne 2018. Décidant une hausse ciblée et inégalitaire de la taxe carbone sans compensation, il a déclenché le mouvement des « gilets jaunes » et abandonné la taxe. Pourtant les citoyens, surtout les jeunes générations, sont inquiets du changement climatique. Mais deux erreurs lourdes ont été commises qui rendaient cette décision politique inacceptable.

La première erreur est l'incompréhension des économistes, dont les politiques acceptent

les recommandations, quant à la nature du changement climatique. Pour eux, il s'agit d'une « externalité », c'est-à-dire un phénomène échappant au système des prix de marché, qu'il suffit d'internaliser en instaurant un prix du carbone pour que les bonnes incitations fonctionnent. Or il s'agit d'un problème autrement plus complexe, car le changement climatique interagit avec de nombreux autres phénomènes naturels constituant des cycles biogéochimiques, dont la viabilité implique qu'ils restent contenus dans des limites planétaires incertaines. La seule conduite raisonnable est un principe de précaution, appelé attitude de catastrophisme éclairé, qui doit concevoir un ensemble de poli-

tiques industrielles pour transformer les structures de production. Le prix du carbone n'est qu'un moyen parmi d'autres à mettre en œuvre.

La seconde erreur est une fiscalité carbone partielle, dont le coût est inégalement supporté dans la société civile et non compensé pour ceux qui le subissent le plus. En France il s'agit des classes moyennes et populaires dépendantes des transports individuels par la situation géographique de leurs domiciles.

La leçon à en tirer est claire. La taxe carbone doit être généralisée à toutes les activités impliquant une consommation d'énergie fossile. Le produit de cette taxe doit être entièrement utilisé à compenser les perdants. En quelque sorte, la taxe carbone est un malus.

Elle sert à augmenter le coût du capital polluant et émetteur de carbone (y compris les ressources fossiles dans le sous-sol qui ne seront jamais exploitées) et à réduire le coût du travail. Il s'ensuit que les investissements bas carbone ne peuvent être financés par le produit de la taxe carbone. C'est pourquoi l'Accord de Paris spécifie que les investissements dans l'énergie et les infrastructures doivent être financés par la mobilisation de l'épargne privée. Cela implique une transformation drastique du système financier pour éliminer la primauté de la valeur actionnariale, de la concentration du capital créatrice de rentes et de l'évasion fiscale qui les accompagnent.

Valeur ajoutée européenne

Financer la croissance inclusive et soutenable dans une Europe de projets implique de réformer le plan Juncker. Les investissements dans les infrastructures et les réseaux combinent un engagement de capital initial élevé, des immobilisations de longue durée et un double risque écologique et technologique. Le comportement spontané des investisseurs est d'attendre que l'incertitude se lève, alors que tous les signaux écologiques flashent l'urgence. C'est pourquoi inciter au financement des investissements bas carbone requiert un bonus pour surmonter ces lourds handicaps.

Ce bonus consiste à rapprocher le rendement prospectif incertain des investisseurs privés du rendement social à long terme des investissements bas carbone. Fournir ce bonus est la responsabilité des autorités politiques de différents niveaux, du local à l'Europe. Il s'agit d'une Valeur sociale des abattements d'émission (VSAM) que

les investisseurs pourront incorporer dans leurs rendements prospectifs pour contrecarrer les handicaps. Ces VSAMs désignent ce qu'une collectivité est prête à payer pour financer des investissements de protection ou de régénération de l'environnement. Ils doivent être établis par débat public. Ces valeurs notionnelles doivent être associées à des évaluations par des experts indépendants des quantités d'émissions évitées par chaque type d'investissements. En combinant ces évaluations à la VSAM associée, on crée une nouvelle classe d'actifs en contrepartie desquels on peut émettre des obligations ou faire des crédits. Grâce à cette avancée, l'épargne privée peut être mobilisée.

Pour jouer son rôle de guide démocratique d'un New Deal Vert européen, le Parlement européen devrait disposer d'un budget muni de ressources propres

Plaçons-nous au niveau européen pour définir l'architecture financière requise par les investissements à ce niveau. Le concept-clé pour ce type d'investissements est la valeur ajoutée européenne. Elle sera produite par des investissements guidés par la stratégie industrielle définie ci-dessus et inscrits dans le plan Juncker réformé. Elle résultera d'investissements qui fourniront un rendement plus élevé, s'ils sont effectués au niveau européen, que s'ils sont faits dans chaque pays séparément. Pour attirer le plus grand montant d'épargne privée, le budget européen peut bonifier les rendements en apportant des garanties aux premières pertes.

Pour jouer son rôle de guide démocratique d'un New Deal Vert européen, le Parlement européen devrait disposer d'un budget muni de ressources propres, liées aux avancées de l'intégration européenne grâce à la stratégie de long terme : taxes sur les transactions financières, portion de la taxe sur le CO₂ si son taux est défini au niveau européen, taxe sur la consommation d'électricité pour financer les réseaux intelligents de distribution d'électricité d'origine renouvelable.

Enfin la finance doit être restructurée par des acteurs financiers pour le long terme d'envergure européenne. Ce sont trois catégories : les banques publiques de développement, mises en réseaux et coordonnées par la Banque européenne d'investissement (BEI) ; les investisseurs institutionnels responsables, organisés en clubs et incorporant les critères Environnement social et gouvernance (ESG) pour guider la gouvernance des entreprises ; le Système européen de banques centrales (SEBC) pour incorporer les risques environnementaux dans la politique macroprudentielle et guider le prix des obligations vertes.

Pour mettre en place cette croissance inclusive et soutenable, il faut que s'opère un changement de paradigme : la mobilisation de tous les acteurs ne sera possible que par une forte volonté politique qui ne peut être efficace si elle demeure nationale. C'est à l'échelle européenne que le New Deal Vert doit voir le jour !

Par Michel Aglietta, professeur émérite à l'université Paris-Ouest et conseiller scientifique au CEPII

PROPOSITIONS DE MICHEL AGLIETTA POUR LA CROISSANCE SOUTENABLE

- **Instituer une taxe carbone** qui est un malus pour décourager les activités polluantes dans la transition écologique. Elle doit s'appliquer à toutes les activités polluantes. Le produit de cette taxe doit être entièrement affecté à la réduction du coût du travail dans une perspective de justice sociale.
- **Définir une valeur sociale des abattements d'émission** pour chaque catégorie d'investissements bas carbone, de manière à attirer l'épargne privée en compensant les surcroûts de risques associés aux investissements bas carbone. Ces valeurs sociales sont des choix politiques qui expriment ce que les collectivités sont prêtes à payer pour améliorer leur environnement.
- **Réformer le plan Juncker en définissant une stratégie industrielle** produisant une valeur ajoutée européenne et en restructurant la finance : réseau de banques publiques de développement coordonné par la BEI, clubs d'investisseurs institutionnels responsables, système européen des banques centrales.

MIGRATIONS : POUR DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES VRAIMENT.. STRATÉGIQUES

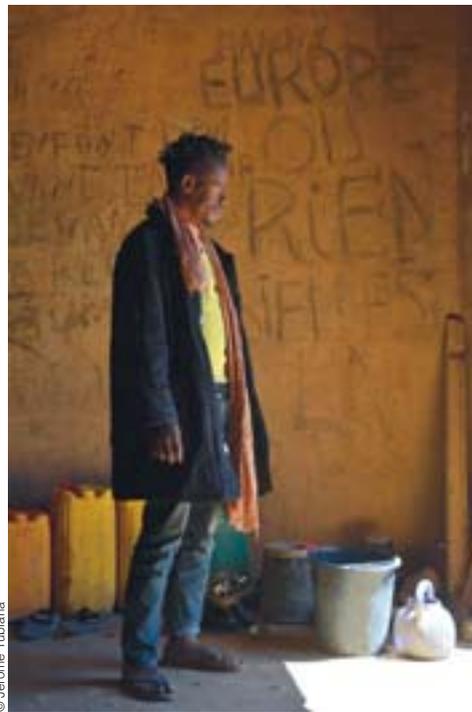
Les questions migratoires ont alimenté au cours de la dernière Commission bien des débats. Elles ont surtout révélé les divisions entre États membres et ont été abordées sous un angle principalement sécuritaire. Sujet clivant, y compris au niveau national, ne faudrait-il pas définir les orientations stratégiques à donner à l'enjeu migratoire autrement que dans un calendrier électoral peu propice aux choix plus posés et prospectifs ?

En octobre 1999 à Tampere en Finlande, les dirigeants européens ont organisé un Conseil européen consacré à la création d'un espace de liberté, de sécurité et de justice. Destiné à mettre en œuvre les politiques nouvellement communautarisées par le traité d'Amsterdam, notamment celles relatives à l'asile et à l'immigration, les conclusions de Tampere ont institué une « pratique » quinquennale.

Ainsi, les chefs d'État et de gouvernement se sont réunis tous les cinq ans pour poser les orientations de l'action de l'UE dans les domaines de l'espace de liberté, de sécurité et de justice. Si cette pratique s'est développée sans cadre légal à Tampere (1999-2004), à La Haye (2004-2009) et à Stockholm (2009-2014), le traité de Lisbonne l'a constitutionnalisée dans l'article 68 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Ce dernier indique que « Le Conseil européen définit les orientations stratégiques de la programmation législative et opérationnelle dans l'espace de liberté, de sécurité et de justice ». C'est sur ce fondement que les « orientations stratégiques » pour la période 2014-2019 ont été adoptées.

En 20 ans, ce sont quatre programmes quinquennaux, au contenu inégal tant sur le fond que sur la forme, qui se sont succédé. C'est donc tout naturellement que l'on s'achemine vers l'adoption en juin 2019 du cinquième programme de ce type. Cette pratique ne va cependant pas sans poser de difficultés.

La première difficulté est conjoncturelle et relève du moment choisi par les chefs d'État ou de gouvernement pour l'adoption des orientations stratégiques. Elles seront adoptées à l'occasion du Conseil européen de juin 2019, c'est-à-dire juste après les élections européennes et avant la nomination d'une nouvelle Commission européenne.



© Jérôme Tubiana

Ni le Parlement européen entrant, ni la future Commission européenne n'auront participé à l'élaboration d'orientations stratégiques qui vont inévitablement avoir un impact sur le travail de ces institutions. S'il est compréhensible que le Conseil européen soit investi par le Traité de la mission de définir les orientations stratégiques - compte tenu de la sensibilité des questions couvertes par l'espace de liberté, de sécurité et de justice - il est en revanche contestable qu'il l'exerce en « cavalier seul ». La Commission et le Parlement européen disposent de pouvoir importants dans la mise en œuvre de la politique et devraient à ce titre être associés à sa définition. Et ce d'autant plus que le Conseil européen traverse aujourd'hui une crise politique profonde.

C'est la deuxième difficulté qui émerge, celle de l'adoption d'orientations stratégiques dans un contexte de profondes divisions, voire de déchirures, entre les États européens notamment sur les questions migratoires. Depuis la « crise » de 2015, les États membres ont été dans l'incapacité de prendre des décisions et actions communes au-delà du champ restreint du contrôle des frontières extérieures de l'espace Schengen et du retour des personnes en situation irrégulière. À part la logique du « contrôle », il n'y a aucune vision stratégique et rien n'indique que cette situation change d'ici à juin 2019.

Reporter l'adoption des orientations stratégiques

Que faire alors ? Une solution résiderait dans la décision de reporter l'adoption des orientations stratégiques d'une année. Plusieurs raisons militent en ce sens. Tout d'abord, la préparation des orientations stratégiques et leur adoption s'effectuent dans un contexte de campagne électorale où la surenchère politique, notamment des formations populistes et d'extrême droite, obère la nécessaire réflexion qu'impose la construction d'un espace de liberté, de sécurité et de justice en termes de libertés, de procédures et de respect des droits fondamentaux.

D'autre part, reporter l'adoption des orientations stratégiques d'une année ne prive pas le Conseil européen de son pouvoir. Ce report lui permet de définir des objectifs en concertation avec le Parlement européen et la Commission européenne. En ce faisant, le Conseil européen reconnaîtrait l'importance du rôle de l'UE et de ses institutions dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques qui demeurent une préoccupation centrale des citoyens européens.

Sur le contenu, enfin, au-delà de l'adoption d'orientations stratégiques discutées avec les autres institutions pour les cinq prochaines années, le Conseil européen pourrait innover en proposant d'établir une réflexion globale et transdisciplinaire sur les migrations vers et dans l'UE à l'horizon 2050. Il n'existe pas aujourd'hui de cadre d'analyse permettant de

comprendre et d'anticiper le phénomène migratoire dans le long terme.

Cette lacune ne permet pas à l'UE et à ses États membres de bâtir une véritable politique publique de l'immigration et de l'asile à l'échelle continentale. Si l'UE ne peut prévoir, planifier et anticiper, elle sera alors condamnée à réagir avec toutes les conséquences

humaines, politiques, économiques et sociales que cela entraîne. 

Yves Pascouau, juriste, spécialiste de la politique migratoire de l'UE, fondateur du site www.EuropeanMigrationLaw.eu et coordinateur scientifique du projet *Migrations en Questions* (www.migrationsenquestions.fr)

DÉPASSER LES DIVISIONS EUROPÉENNES SUR LES MIGRATIONS

Selon le dernier Eurobaromètre, la question migratoire demeure le sujet préoccupant le plus grand nombre de citoyens en Europe. Il est aussi celui sur lequel les avancées au sein de l'UE restent les plus faibles tant les dissensions entre États membres sont fortes.

Enjeu central, la question migratoire est tout d'abord un dossier sensible qui clive, et crispe les États membres. Depuis la crise dite des réfugiés de l'été 2015, l'Union européenne a défini un agenda européen en matière de migration autour de quatre axes : combler les manques persistants de moyens touchant le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes ; améliorer les retours ; stimuler les réinstallations ; et mieux protéger les migrants le long des routes migratoires.

Dans les faits, la politique migratoire européenne est restée principalement centrée sur

une approche sécuritaire et, au fil des Conseils européens, ce sont les chiffres de baisse des arrivées de migrants en Europe qui ont été mis en avant. Le choix de financer les garde-côtes libyens pose question sur le plan humanitaire, tout comme, tout récemment, la suspension des patrouilles navales de l'opération SOPHIA en mer Méditerranée qui avaient pourtant permis le sauvetage de 45 000 migrants⁽¹⁾...

L'approche choisie reste juridico-institutionnelle, et devrait davantage s'appuyer sur les enjeux culturels et économiques liés aux migrations. Le Règlement de Dublin crée des situations

ubuesques tels les migrants « dublinés » sans statut, en attente des mois, de voir leur demande d'asile examinée dans un État membre qui n'est pas le pays de première entrée. Il conviendrait d'adopter une démarche politique intégrant la complexité et l'hétérogénéité des situations afin de parvenir à dépasser l'objectif de la seule réduction des arrivées. Ne pas en rester aux chiffres, mais décrypter des tendances et poser la question de la mobilité de façon positive et lucide.

Enjeux d'accueil et d'intégration

Les États membres doivent aussi se saisir des enjeux d'accueil et d'intégration. Il n'est aucunement question de nier les coûts initiaux liés à l'accueil et à l'intégration des demandeurs d'asile. Après l'ouverture de ses frontières à plus de 800 000 demandeurs d'asile, l'Allemagne a mis en place une politique d'État dont le coût s'est élevé à 15 milliards d'euros. Peu d'États européens ont fait de même. Et, la question de l'asile ne peut se mettre en place sans une politique migratoire prenant en compte les « migrants économiques » et rendant ainsi possible une approche globale de la migration. Confrontations Europe s'interrogera cette année sur ces enjeux d'asile et les relations entre États membres et pays de transit et d'origine des migrants dans une logique de codéveloppement. 

Clotilde Warin, rédactrice en chef de la Revue

¹⁾ La vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, l'a rappelé à la fin de la réunion des ministres des Affaires étrangères du 8 avril à Luxembourg.

CONFRONTATIONS EUROPE NOS PROPOSITIONS MIGRATIONS

- ▶ **Rechercher les voies de coopérations possibles** avec les pays de première entrée afin que de rendre la répartition des demandeurs d'asile entre États membres plus équitable alors que le Règlement de Dublin a démontré son échec et, pour cela, supprimer la clause exigeant l'examen de la demande d'asile dans le pays de première entrée. Confier à une instance gérée par plusieurs États membres par le biais des coopérations renforcées des « centres d'instruction des dossiers » qui pourraient être mis en place dès l'arrivée en Europe au sein des « ports sûrs » ou dans les principales villes de l'UE accueillant les demandeurs d'asile. Accélérer la mise en place d'une Agence européenne de l'Asile offrant à la fois expertise et agents aux États membres.
- ▶ **Garantir le fait que les projets financés** dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (EUTF), devenu le principal instrument de la politique migratoire européenne qui demeure principalement axé sur le contrôle aux frontières et la lutte contre les migrations irrégulières, intègrent des critères prenant en compte les droits humains et les mobilités circulaires.
- ▶ **Prendre en compte les migrations comme un enjeu partagé** et mettre en place un modèle européen de coopération nord-sud en matière de migration de travail et de mobilité (convention de caractère multilatérale ouverte aux pays d'origine et de transit), en vue notamment de résoudre le problème des migrants résidant en Europe et actuellement sans titre légal de séjour.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET AVENIR DU TRAVAIL : QUELLE VOIE EUROPÉENNE ?

Au-delà des illusoire prophéties sur la « fin du travail », il apparaît que le développement formidable de l'intelligence artificielle (IA) va bouleverser le rapport de l'homme à son travail. Retour sur le séminaire « Intelligence artificielle et avenir du travail : une voie européenne est-elle possible ? », organisé le 27 mars dernier autour de **Stéphane Kasriel** (UpWork) et **Raphaëlle Bertholon** (CFE-CGC).



© Metanetworks

L'Intelligence Artificielle est une expression ombrelle qui couvre des réalités technologiques et industrielles très différentes (notamment en termes de maturité), aux effets nécessairement différenciés sur le monde du travail. Pour Yann Le Cun, directeur de la recherche en IA de Facebook, l'essor de l'intelligence artificielle n'est pas une question technologique mais politique, culturelle, voire civilisationnelle. Mais, alors que les États-Unis et la Chine se sont emparés pleinement des enjeux de l'IA, de son développement et de sa diffusion au sein des écosystèmes industriels, et se disputent le leadership dans le domaine, les Européens semblent en retrait.

L'IA bouleverse le fonctionnement des organisations sociales et économiques, notre rapport au travail ainsi que la capacité à faire vivre nos préférences collectives. Ainsi, si les emplois très qualifiés ne seront, dans un premier temps, pas ou peu concernés par l'IA car ils sont de par leur nature faiblement automatisables, les personnes faiblement et moyennement qualifiés, risquent d'être marginalisées et exclues si elles ne bénéficient pas de formations adéquates. Ce risque de polarisation du marché du travail est

susceptible d'être modulé par les choix collectifs que les Européens feront (ou ne feront pas)⁽¹⁾.

Préférences collectives européennes

L'Europe a des préférences collectives fortes en matière d'organisation sociale, notamment en termes d'inclusion et de solidarité, et ce malgré la diversité des systèmes nationaux. Par ailleurs, l'Europe affirme ces préférences dans des

domaines impactant la numérisation de ses économies et de ses sociétés : en matière de protection des données personnelles, par exemple, ou sur la place de l'homme dans les systèmes de décisions automatisées. Mais l'approche normative adoptée par l'UE, pour donner corps à ces préférences, peine à produire des résultats (comme le prouvent les problèmes d'application du Règlement Général sur la Protection des Données par les entreprises américaines) et ne sauraient constituer une panacée. Or, les promesses de transformation de l'IA sont telles que ces approches (les États-Unis ont les GAFA, l'Europe les régulateurs) seront rapidement sans objet. Car, les Européens courent le risque que l'outil dimensionne et impose des formes d'organisations sociales du travail et des standards, notamment en matière de vie privée, qui ne reflètent pas leurs préférences collectives.

Un rapport du Sénat français datant de 2013 craignait de voir l'Union européenne devenir « une colonie du monde numérique »⁽²⁾. Il est certain que les Européens accusent un retard pour les investissements privés en IA, qui ont

CONFRONTATIONS EUROPE NOS PROPOSITIONS IA ET AVENIR DU TRAVAIL

- » **Définir une stratégie européenne** d'élévation globale des compétences à travers les systèmes de formation initiale et continue des États membres visant à permettre l'anticipation et l'accompagnement de la numérisation de l'économie et de la société induits par l'IA. La formation ne sera efficace que si on ne permet pas aux acteurs économiques et sociaux d'identifier leurs besoins de compétences et devra être accompagnée de soutien européen en matière d'investissements et de prospective sur les besoins.
- » **Transformer la politique européenne de clusters** afin de doter l'UE d'écosystèmes dynamiques, puissants, composés d'acteurs économiques et scientifiques compétents en matière d'IA. L'objectif est de rendre l'Europe attractive pour garder les « talents » sur le sol européen.
- » **Assurer un soutien public massif** à l'accompagnement des innovations de rupture potentielles développées par les entreprises européennes et, en particulier, les start-up prometteuses sur le modèle de la *Defense Advanced Research Projects Agency* (DARPA) américaine.

été d'environ 2,4 à 3,2 milliards d'euros en 2016, contre 6,5 à 9,7 milliards d'euros en Asie et de 12,1 à 18,6 milliards d'euros en Amérique du Nord⁽³⁾. Les effets de réseau et les économies d'échelle dans l'espace numérique ont favorisé la montée en puissance de mastodontes étrangers capables d'absorber des start-up européennes plutôt que de leur permettre de devenir des concurrentes sérieuses. À des investisse-

ments trop faibles et mal coordonnés s'ajoute une pénurie de salariés formés à l'utilisation de l'IA et de cursus spécialisés dans l'enseignement supérieur⁽⁴⁾. La stratégie numérique européenne consiste notamment à attribuer des bourses d'études spécifiques pour les diplômés spécialisés dans l'IA. Nous pouvons toutefois nous interroger sur l'attractivité actuelle de l'UE pour retenir les « talents » face à celle d'autres

clusters (américains ou chinois), notamment en matière de salaires et de perspectives professionnelles ou intellectuelles. 

Gabrielle Heyvaert, chargée de mission
Numérique à Confrontations Europe

1) Lire l'article de Franca Salis-Madinier ci-dessous. 2) Rapport d'information de Catherine Morin-Desailly, fait au nom de la commission des affaires européennes n° 443 (2012-2013), mars 2013. 3) « 10 Imperatives for Europe in the Age of AI and Automation », McKinsey & Company, 2018. 4) Communiqué de presse du 7 décembre 2018 de la CE : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-6689_fr.htm

POUR UNE TRANSITION NUMÉRIQUE SANS PERDANTS

Dans son rapport remis au Comité économique et social européen sur la gestion du travail dans un monde numérisé, **Franca Salis-Madinier** revient sur les défis à relever en Europe et surtout esquisse des pistes pour y répondre.

A la demande de la présidence autrichienne (juillet-octobre 2018), un avis exploratoire portant sur « la gestion des transitions, dans un monde de travail numérisé » a été rendu par le Comité économique et social Européen (CESE), expression de la voix de la société civile en Europe.

Le CESE affirme qu'une transition numérique juste ne doit pas exclure de citoyens ni faire de perdants. Pour bénéficier à l'ensemble des citoyens, travailleurs et entreprises européennes, une transition numérique doit prendre en compte un certain nombre d'enjeux.

L'urgence existe alors que 47 % de citoyens en Europe sont des « analphabètes digitaux ». Ce sont des citoyens qui ne maîtrisent pas les outils numériques et qui ne peuvent pas exercer un métier qui requiert des compétences numériques. La question des compétences à assurer pour que les citoyens puissent faire face à la transformation des métiers et des emplois sous l'impulsion des évolutions et ruptures numériques est urgente. Pour ce faire il est nécessaire de transformer les formations initiales et continue afin de développer non seulement les aptitudes numériques mais aussi les compétences créatives et critiques indispensables dans le monde de demain. Mais les citoyens européens ne sont pas exposés d'une manière égale au risque d'automatisation et de robotisation. Les différences entre pays, face à ces phénomènes, sont profondes. Le risque d'automatisation est en effet plus ou moins important en fonction des entreprises et de leur anticipation (ou pas) et investissement dans les nouvelles technologies, des secteurs industriels du pays, des qualifica-

tions des travailleurs. Le CESE propose que les aides soient en priorité orientées vers les pays les plus exposés.

Le deuxième enjeu est posé par les nouvelles formes de travail, notamment celles créées par les plateformes qui remettent en question la pérennité du système collectif de protection et de sécurité sociale européen, basé sur des formes de travail traditionnel et des contributions salariales. La désintermédiation du travail de plateformes fait éclater ce fondement et pose le problème – pour les travailleurs qui tirent leur revenu principal de ce type de travail – de l'accès aux protections sociales, au droit à la représentation et à la négociation collective, du droit à la formation, à la santé et à la sécurité au travail.

Sous-représentation des femmes

Le troisième défi est celui de l'égalité hommes-femmes. Tous les pays en Europe sont confrontés à une sous-représentation des femmes (17 %) dans les filières à forte composante numérique. Ces emplois, qui seront davantage reconnus demain, risquent d'accroître les écarts en matière d'égalité tant salariale que d'évolution professionnelle et de qualité de l'emploi.

Quatrième défi : le développement de l'intelligence artificielle (que l'évolution numérique avec la surpuissance des calculateurs et le stockage des données massives rend opérationnelle) et de ses utilisations. Si l'intelligence artificielle offre de magnifiques opportunités (pour les personnes à mobilité réduite, pour l'apprentissage, pour libérer les travailleurs des tâches routinières et pénibles...) elle représente aussi d'énormes enjeux pour la sécurité des citoyens,

pour la préservation de leurs données personnelles et de la vie privée, pour la place de l'humain dans les lieux de décision (lieux de travail ou dans la société civile). Elle constitue également un défi majeur pour notre démocratie et pour la place de l'Europe dans l'échiquier mondial. Le CESE suggère quelques pistes :

- assurer des fonds de financement suffisants pour accompagner la transition numérique : seul 0,3 % des dépenses publiques totales de l'UE sont destinées aux politiques sociales. Des ressources suffisantes dans le cadre du plan budgétaire de l'UE post-2020 doivent être mises à disposition ;
- revoir les contenus des formations afin qu'elles assurent les bonnes compétences aux travailleurs pour un niveau d'emploi élevé et durable, de bonnes conditions de vie et de travail ;
- promouvoir et favoriser l'accès des femmes dans les secteurs à forte composante numérique et adopter des mesures adéquates pour le favoriser ;
- raviver le dialogue social, instrument indispensable pour assurer une transition qui ne laisse personne au bord de la route, qui anticipe et réponde aux enjeux de précarité, d'exclusion, de formation et pour garantir le contrôle de l'humain sur la machine.

Afin que l'intelligence artificielle soit réellement au service des travailleurs et des citoyens ! 

Franca Salis Madinier, secrétaire nationale CFDT
Cadres et rapporteure de l'avis du CESE européen « La gestion des transitions dans un monde de travail numérisé » (SOC/578), juillet 2018

PLAIDOYER POUR UNE ARMÉE EUROPÉENNE

Emmanuel Macron et Angela Merkel ont proclamé de concert la nécessité d'une armée européenne, en novembre 2018 et à nouveau lors de la signature du nouveau traité franco-allemand, le 22 janvier à Aix-la-Chapelle. Un projet qui a suscité critiques et remous.

Jamais avarés en sarcasmes, les eurosceptiques et conformistes de tous bords ont aligné depuis les contre-vérités historiques, dont la plus contestable est qu'il ne saurait y avoir d'armée européenne en l'absence d'une nation européenne, alors qu'au contraire l'histoire montre que c'est presque toujours l'armée et la guerre qui ont forgé les nations.

La vérité est que l'idée d'armée européenne fait peur. Synonyme d'autonomie stratégique, elle agace à l'extérieur de l'Union. Et parce qu'elle implique l'intégration, elle irrite à l'intérieur tous ceux qui s'accrochent à l'illusion de leur souveraineté passée.

Pourtant, la défense européenne est populaire. Selon l'Eurobaromètre, les Européens sont en moyenne 75 % à plébisciter la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), sorte de proto-armée européenne.

Alors avant de condamner l'idée au prétexte que sa mise en œuvre serait impossible, interrogeons-nous sur le fait de savoir si elle est souhaitable.

Les armées nationales européennes sont l'héritage d'une époque révolue dans laquelle des États-nations s'affrontaient sur un champ de bataille qui leur était parfaitement connu. L'effet de masse conjugué à l'effet de surprise et à la rapidité de la manœuvre pouvaient suffire à Napoléon, Joffre ou Rommel pour emporter la bataille. Toutes les nations pouvaient avoir une armée. Aujourd'hui, la donne a changé : dans un espace-temps qui n'est pas la guerre, mais qui n'est pas non plus la paix, les États européens ne sont plus en mesure de constituer de façon solitaire une capacité d'action dans les cinq théâtres d'affrontement que sont la terre, la mer, l'air, l'espace et le cyber.

Les capacités militaires critiques, censées apporter la victoire ou compenser un déséquilibre quantitatif, sont désormais hors de portée des États européens en termes de coûts d'ac-



quisition et plus encore de développement. Plus les armements sont sophistiqués, plus les coûts explosent. Cette explosion conjuguée à une décroissance des budgets a provoqué un redoutable effet de ciseau qui s'est traduit par des réductions considérables des formats des armées, la prolongation des équipements bien au-delà de leur date de péremption, le non-remplacement de capacités et un sous-investissement chronique dans la recherche et la technologie.

L'OTAN n'est plus une alliance mais un protectorat

Conscientes de cette situation, les nations européennes ont cherché refuge dans l'OTAN, c'est-à-dire auprès des Américains.

Durant la Guerre froide, l'OTAN a fonctionné au bénéfice exclusif des Européens. Elle a été le bouclier qui a empêché le pouvoir soviétique de pousser plus loin sa mainmise sur les peuples d'Europe centrale. Les Européens savent que leur défense ne vaut que par la garantie et les moyens des États-Unis. Ils se sont persuadés, à tort, que les Américains seront toujours là.

Donald Trump n'a fait qu'exacerber une tendance amorcée avant lui et qui se poursuivra après lui. Les Américains ont pris conscience que leur véritable compétiteur stratégique était la Chine et font le constat que, militairement, les Européens ne leur apportent rien. Pourquoi donc les soutenir à bout de bras ?

D'allié bienveillant, les États-Unis sont devenus un hégémon autoritaire qui monnaie sa protection et s'en sert pour imposer sa ligne politique et obtenir des avantages commerciaux.

Dans un monde de plus en plus dangereux, l'Europe ne peut plus se rêver en une vaste Suisse. Quand on est vieux, riche, incapable de se défendre, et entouré de voisins agressifs, le pacifisme n'est pas la solution.

L'Europe a bien essayé de multiplier les programmes, les projets, les fonds et les institutions tout en laissant intouchée la souveraineté des États membres. Mais cette « Europe de la défense » n'a permis ni de répondre aux crises récentes ni d'acquérir des équipements militaires en nombre et en qualité suffisants.

En dépit de toutes les initiatives récentes, la défense européenne ne produira pas une capacité militaire autonome, tout simplement parce qu'elle a vingt-sept cerveaux et un seul bras, atrophié de surcroît : la politique de sécurité et de défense commune. Cela ne marchera jamais. Ni maintenant, ni dans cent ans. La coopération nous a conduits dans l'impasse. Seule, l'intégration peut nous en sortir. Et c'est bien dans l'intégration que se trouve l'autonomie stratégique : comme l'ont prouvé MBDA et Airbus du point de vue industriel ou Galileo du point de vue opérationnel.

L'Union européenne a besoin d'une armée, pour se défendre et pour rester unie. Ce n'est pas une option. C'est une nécessité. 

Frédéric Mauro, avocat au barreau de Paris, établi à Bruxelles ; Olivier Jehin, journaliste à Bruxelles, spécialiste des questions de défense

POUR EN SAVOIR +

L'article a été publié dans le journal *La Croix* dans une version un peu plus longue : <https://www.la-croix.com/Debats/Forum-et-debats/Plaidoyer-armee-europeenne-2019-03-29-120101216>

DÉFENSE EUROPÉENNE : DES AVANCÉES, MAIS VERS OÙ ?

Depuis 2016, l'Union a changé de paradigme dans le domaine de la défense. Mais comment donner corps et vie à cette Union de la défense et de la sécurité ? La nouvelle mandature devra s'atteler au projet de la défense européenne qui seul permettra d'assurer la cohérence d'ensemble.

Après des décennies de surplace, avancées en demi-teintes, vraies reculades et autres pas de côté, les enjeux de défense européenne avancent enfin. Et, qu'on se rende bien compte du chemin parcouru en si peu de temps, celui d'une mandature : au jour où Jean-Claude Juncker prenait ses fonctions (en 2014), il aurait été imprudent d'évoquer l'activation de la Coopération Structurée Permanente (CSP). Or, c'est en grande pompe que celle-ci a été lancée en décembre 2017 par 25 (!) États membres. Il aurait été imprudent de ne serait-ce qu'évoquer la possibilité que le budget européen puisse financer des activités de recherche ou de développement de défense. Or, 5 ans plus tard, c'est un fonds dédié qui est en passe d'être créé, auquel est promis un budget conséquent de 13 milliards d'euros pour la prochaine période de programmation annuelle (seul montant sur lequel la Commission a engagé sa responsabilité politique). Le monde a changé, le paradigme européen en matière de défense aussi... et, au pas de charge.

Mais, ces avancées ne doivent masquer ni le chemin qui reste à parcourir ni les questions, pourtant fondamentales, qui restent à trancher. En premier lieu, la question de la cohérence d'ensemble du dispositif sera la plus urgente et le premier test, décisif, pour cette Union de la défense et de la sécurité encore en gestation. Les outils ont été créés, mais la manière dont ils fonctionneront ensemble reste encore incertaine. Or, il est essentiel que ceux-ci fonctionnent en synergie et se renforcent entre eux. Au-delà du rôle central que la Commission devra jouer, celle-

ci n'est ni en capacité ni légitime pour fixer la vision d'ensemble.

Offrir une perspective commune

Car, comme souvent, des outils ont été créés au niveau européen, mais le cap reste à définir. Et, celui-ci ne peut être que celui d'une défense européenne : A quoi sert la CSP si elle n'est qu'un cadre pour des coopérations interétatiques quelles qu'elles soient (au même titre que l'OTAN, l'OCCAR⁽¹⁾, etc.) ? Quelle est la valeur ajoutée européenne si ces instruments ne permettent pas l'émergence de biens

communs, allant au-delà du seul périmètre géographique des coopérations concernées ? Il est aujourd'hui certain que nous devons sortir de l'ambiguïté constructive, qui prévaut depuis de nombreuses années. L'Autonomie

stratégique européenne, élément pourtant majeur de la Stratégie globale de l'Union « accueillie » par le Conseil européen en 2016, n'est guère définie et peine à produire pleinement des effets. Sans cap, point de salut. En particulier dans le domaine de la défense. C'est le principal atout du projet d'armée européenne, porté notamment par la France, l'Allemagne et l'Espagne : offrir une perspective commune, tracer un chemin assurant la cohérence d'ensemble.

Car, l'enjeu est désormais celui-là. Passer d'une logique de réponse à des besoins purement nationaux, si possible agrégés, à celle d'un projet politique commun répondant à des besoins communs. Autrement dit de faire advenir l'unité dans la diversité. 

Édouard Simon, directeur du bureau de Bruxelles

¹ L'OCCAR (Organisation conjointe de coopération en matière d'armement) rassemble depuis 2011 six pays : la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, la Belgique et l'Espagne.

CONFRONTATIONS EUROPE NOS PROPOSITIONS DÉFENSE

- ▶ **Adopter au plus vite, pour le Parlement et le Conseil**, la proposition de Règlement créant le Fonds Européen de Défense et son budget de 13 milliards d'euros afin que celui-ci puisse entrer en fonction le 1^{er} janvier 2021. Les règles du fonds doivent notamment assurer que celui-ci permette de délivrer les capacités militaires et industrielles dont l'Europe a besoin pour devenir autonome stratégiquement et non seulement celles dont les États membres ont besoin dans leurs approches nationales.
- ▶ **Assurer les plus hauts niveaux** ¹ de cohérence entre les différentes initiatives lancées par l'UE depuis 2016 et ² d'engagement des États membres et des industriels pour atteindre l'objectif d'autonomie stratégique de l'UE. Cela passera notamment par la création au sein de la Commission d'une Direction Générale regroupant les politiques ayant un impact pour la défense et les secteurs revêtant un caractère stratégique (spatial, aéronautique, cyber).
- ▶ **Lancer un processus de planification de défense** (« Livre Blanc ») afin de permettre le développement d'une approche commune de la défense européenne en termes d'ambitions, de méthodes et de moyens. Dans ce cadre, le projet politique de création d'une armée européenne offre un horizon logique, souhaitable et crédible.

NOS PRIORITÉS EN 2019

Les travaux que Confrontations Europe entend mener en 2019 et qu'illustre pour partie cette revue s'organisent autour de trois grands objectifs :

- Parvenir à un développement conciliant économie compétitive, cohésion sociale, préservation de l'environnement et du climat...
- Relever le défi démocratique par une reconnaissance accrue de la société civile redonnant vigueur à la démocratie représentative en perte de légitimité.
- Assurer la place de l'Europe dans le monde tant en matière d'échanges, de sécurité, que de relations de voisinage.

Notre méthode de travail est rodée : l'échange de points de vue entre les acteurs économiques, sociaux, et territoriaux permet dans une démarche montante d'alimenter le débat public, de porter auprès des institutions européennes des propositions structurées. Si le respect de la diversité et l'objectif d'unité est incontournable, il s'agit aussi de trouver les moyens de dépasser les blocages en recherchant les possibilités de coopération renforcées.

Les enjeux transverses

Le premier chantier de Confrontations Europe s'inscrit dans l'objectif de réduction des concurrences fiscales alors que les plateformes numériques réinterrogent l'ensemble de nos systèmes fiscaux. Un second cycle de travaux est consacré aux politiques d'échanges alors que la panne du multilatéralisme pousse l'Europe à développer des accords d'échanges bilatéraux.

L'année 2019 sera aussi le moment de tirer les enseignements des « consultations citoyennes » de 2018 qui ont été trop natio-



nales, et qui sont restées bien trop centrées sur les pro-Européens.

Autre enjeu de taille, bien entendu transnational : la question migratoire. Comment tracer des voies de coopération possible avec les pays de première entrée ? Comment redéfinir la relation entre l'UE et les pays d'origine et de transit de migrants, pour faire en sorte que les programmes mis en place participent véritablement au développement et à une coopération dans le domaine des flux migratoires ?

Les enjeux sectoriels

Assurer une suite au Plan Juncker au service d'une politique d'investissements transnationaux et des secteurs industriels-clés du futur, un cadre favorable aux investissements de long terme, un marché des capitaux satisfaisant aux besoins de l'économie, tels sont nos principaux axes de travail.

Nous poursuivrons notre action pour parvenir à un meilleur fonctionnement du système ETS, incluant un prix plancher du CO₂ sans l'isoler ni de la question plus large de la fiscalité, ni de celle de la précarité énergétique.

Sur les questions de défense, nous mènerons plusieurs actions : participation à l'organisation de la seconde édition des Entretiens de la Défense Européenne, le 16 mai prochain, consacrée à la question de l'armée européenne ; programme de sensibilisation à destination des candidats et nouveaux élus au Parlement européen ; défrichage des enjeux de restructuration des bases industrielles nationales.

Enfin, concernant les enjeux numériques, au cours du second semestre, nous déclinerons l'ambition d'une autonomie européenne dans ce domaine.

Les acteurs

L'implication des acteurs est un facteur clé de la pertinence des politiques européennes. Qu'il s'agisse des entreprises, des territoires, leur rôle est indissociable de la refondation des politiques européennes et du défi démocratique. La formation et l'élévation des compétences sont un de nos axes de travail. S'y adjoignent des travaux sur les transitions à venir (décarbonation de l'économie, numérisation) et en matière de cohésion. 2019 marque une nouvelle étape du cycle de travaux sur le travail avec les jeunes apprentis en Europe à travers le Solidarity Tour.

Faire converger, en Europe, une vision partagée d'« entreprises durables » demeure l'un de nos principaux objectifs que nous situons désormais dans une ambition plus large : il s'agit de progresser vers « un capitalisme européen » dans lequel l'Europe doit affirmer sa vision au regard de sa culture et son histoire dans un contexte international difficile. 🌀

Confrontations Europe

NOS CONVCTIONS

1. Nous avons besoin d'une Europe plus politique, c'est-à-dire d'une Europe pilotée au nom de l'intérêt général européen après débat, et non par la recherche d'un équilibre entre intérêts nationaux ou sectoriels. C'est-à-dire aussi d'une Europe qui aborde les problèmes de manière globale et cohérente. Il est en effet essentiel que les décisions prises et les politiques menées au niveau européen (en matière commerciale ou de fiscalité, par exemple) n'obéissent pas uniquement à leur logique propre mais participent d'une approche d'ensemble emmenant l'Europe vers le nouveau mode de développement que la crise de civilisation nous oblige à inventer.

2. Avoir une vision commune et un projet partagé n'implique pas que tous avancent au même rythme ou participent aux mêmes politiques. L'Europe ne doit pas seulement accepter mais protéger l'expression des diversités légitimes. Elle est sa richesse et doit être sa force et non plus sa faiblesse et la cause de sa paralysie. Nous devons accepter, dans le cadre de ce projet commun, l'hétérogénéité des chemins et donc la « géométrie variable » de coopérations allant dans la même direction, mais en rejetant le scénario d'une Europe à la carte. Libérons les coopérations renforcées et cessons d'opposer intégration et coopération, lorsque ces dernières permettent de faire progresser l'Europe.

RÉFLEXIONS D'UN OBSERVATEUR SOLITAIRE

A l'heure où ces lignes sont écrites, la Première ministre britannique a demandé une nouvelle extension jusqu'au 30 juin prochain de la période disponible au titre de l'article 50 du Traité sur l'Union Européenne (TUE) selon lequel « *tout État membre peut décider conformément à ses règles constitutionnelles de se retirer de l'Union* ». Et les discussions se poursuivent à Londres, difficilement, entre conservateurs et travaillistes alors que la Chambre des Communes tente de prendre le pouvoir dans cette négociation.

Pour l'observateur des mœurs politiques britanniques, c'est un épisode tout à fait passionnant. Un cours de droit constitutionnel en raccourci qui nous ramène à la problématique des relations de pouvoir entre les prérogatives royales et celles de la Chambre des Communes et qui amène l'extraordinaire John Bercow, le speaker de la Chambre des Communes, à s'appuyer sur un précédent de 1604 pour refuser un troisième vote sur le projet d'accord de sortie couplé avec la déclaration politique sur l'avenir de la relation entre l'UE et le Royaume-Uni. C'est tout à fait passionnant, mais en fait, où tout cela nous mène-t-il ? La réponse est : nulle part.

Le *no-deal* ne réglera rien

Nulle part parce que le vrai enjeu, celui d'un nouveau référendum ne semble toujours pas avoir à ce stade un soutien suffisant au sein de la Chambre des Communes. Theresa May s'obstine à refuser de considérer cette option pour ne pas provoquer une déchirure peut-être définitive au sein du parti conservateur. Mais elle n'hésite pas à tenter à trois reprises de faire voter la Chambre de Communes sur le texte de l'accord de sortie qu'elle a négocié. Jeremy Corbyn est historiquement un adversaire de l'Union européenne telle qu'elle est aujourd'hui. Il s'est opposé au traité de Maastricht dont il a dénoncé à l'époque les dimensions antisociales et antidémocratiques. Bizarrement, c'est le même homme qui aujourd'hui demande à Theresa May de lui donner des garanties notamment sur l'alignement du Royaume-Uni sur la législation sociale de l'UE en matière de droits des travailleurs. Même si une motion en faveur du référendum a été adoptée lors de la dernière conférence du parti travailliste, ce dernier reste très divisé à ce propos. Tout ceci explique probablement l'initiative inédite prise par certains parlementaires des deux bords de prendre le contrôle du processus pour contourner les obstacles élevés par les structures des partis. À ce stade, c'est la seule voie possible pour vaincre ces blocages.

Nulle part aussi parce que le *no-deal* ne réglera rien. Très rapidement, il faudra traiter la question de la relation nouvelle entre l'UE et le Royaume-Uni. Les enjeux sont trop importants pour être mis de côté et sont ceux qui sont traités dans la déclaration politique de novembre dernier sur le cadre de la relation future :

- partenariat économique avec les échanges de marchandises et de services, les questions de propriété intellectuelle, les marchés publics, les transports, l'énergie, etc., sachant que l'UE représente 44 % des exportations du Royaume-Uni ;
- partenariat de sécurité avec notamment la coopération judiciaire,



Hervé Jouanjan

Vice-président de CE,
ancien directeur général à
la Commission européenne

la politique étrangère, les questions de sécurité, la défense, le contre-terrorisme, etc.

Ils sont considérables pour chacune des parties mais surtout pour le Royaume-Uni qui ne représente que 6 % des exportations intra-UE, qui doit protéger notamment ses chaînes de valeur, son industrie des services mais aussi ses approvisionnements en produits agroalimentaires. L'élimination des droits de douane à l'importation en cas de *no-deal* est une mesure utile mais qui ne peut être que temporaire car elle menace la situation compétitive de certains secteurs au Royaume-Uni et risque d'affaiblir considérablement la capacité du pays à négocier des accords avec des pays tiers à commencer par l'Union européenne.

Il faudra donc remettre le train sur les rails. Pour y parvenir, cela implique de passer à nouveau par la case « départ », c'est-à-dire se mettre d'accord sur les conditions

de sortie : affaires budgétaires, situation des ressortissants et la question de la frontière irlandaise. Nul doute que l'Union européenne restera sur ses positions et ceux qui s'imagineraient au Royaume-Uni que leur position de négociation sera plus forte compte tenu du levier budgétaire se tromperaient lourdement. Le dernier budget du cadre financier 2014-2020 sera voté à l'automne et le Royaume-Uni est tenu par ses engagements passés en conformité avec les dispositions de la Convention de Vienne.

En d'autres termes, les débats actuels sont une énorme perte de temps et d'argent. Le monde des affaires étant allergique à l'incertitude, ils compromettent l'avenir économique de milliers d'entreprises au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure dans l'Union européenne. Ils menacent des milliers d'emplois principalement au Royaume-Uni. Ils auront cependant eu un effet positif, celui d'informer enfin des vrais enjeux du Brexit des citoyens britanniques, trompés par une presse manipulatrice et des hommes politiques faisant passer leurs intérêts et ceux de leur parti avant l'intérêt national. Ils risquent malheureusement d'être privés de la vraie conclusion pour un tel débat national : un nouveau référendum.

Dans le même temps, les conséquences de cette situation qui ont amené le gouvernement britannique à demander à deux reprises un report de la date d'échéance de l'article 50 deviennent une menace pour le fonctionnement de l'UE. On a pu lire les déclarations du député conservateur britannique Jacob Rees-Mogg qui prône l'obstructionnisme au sein des Institutions si le Royaume-Uni devait bénéficier d'une extension longue au titre de l'article 50. Il se réfère en particulier à l'adoption du prochain cadre financier pluriannuel qui doit être adopté selon la règle de l'unanimité par le Conseil des Ministres. Cette déclaration qui va contre le principe fondamental de coopération loyale reflète bien l'état d'esprit de nombreux Brexiteurs qui, non seulement veulent sortir de l'UE, mais aussi la mettre à mal. Michel Barnier a bien perçu cette menace existentielle même si des moyens juridiques pourraient permettre d'y faire face en cas de crise. Comme nous l'avons toujours prôné, la plus grande vigilance et la plus grande fermeté sont nécessaires et ce risque devra être très sérieusement considéré lors de tout accord sur une éventuelle nouvelle extension de la période au titre de l'article 50. 

Hervé Jouanjan, 6 avril 2019

L'EUROPE : UN POSSIBLE SURSAUT ?

Le politologue bulgare **Ivan Krastev** analyse la crise que traverse l'Europe à travers trois périodes : l'Europe de l'après Deuxième Guerre mondiale, l'Europe post-1968, et l'Europe post-1989. Trois modèles différents, qu'il juge désormais inadaptés...

L'Europe est-elle en train d'échouer ? De nombreux éléments le laissent penser. Qu'il s'agisse des chamailleries sur les contributions au budget de l'OTAN, de la prolifération de demi-mesures pour réguler les migrations, ou encore des tentations autoritaires dans les pays de l'Est.

Oui, l'Europe a enchaîné les échecs ces soixante-dix dernières années, et ces échecs ont été les pierres fondatrices de son succès. Mais les choses ont changé. Les distorsions qui se font jour aujourd'hui ne sont pas le prélude à des lendemains qui chantent, mais plutôt les craquements d'un édifice prêt à s'effondrer.

L'Europe d'aujourd'hui s'est bâtie sur trois modèles : l'Europe de l'après-guerre, l'Europe post-1968 – celle des droits de l'homme – et enfin l'Europe qui a émergé après la guerre froide. Ces trois modèles sont désormais hantés par le doute.

Prenez l'Europe de l'après-guerre, qui fut le socle du projet européen. Il s'agit d'une Europe qui n'avait pas oublié les horreurs et les destructions du second conflit mondial, qui vivait en permanence dans la peur d'une nouvelle guerre – nucléaire, cette fois – qui serait la dernière. Une conception dont les angles morts ont éclaté au grand jour à l'orée des années 1990, quand la Yougoslavie s'est enfoncée dans le chaos, alors que tout le monde ou presque était persuadé qu'un conflit majeur était impensable sur le continent.

L'Europe de l'après-guerre est désormais en échec, car, pour les jeunes générations, la seconde Guerre Mondiale appartient à l'histoire ancienne. Francis Fukuyama avait raison : nous sommes à la fin de l'histoire, puisque le passé n'a plus aucune importance. Dans le meilleur des cas, les jeunes générations européennes ingurgitent passivement

leurs leçons d'histoire, sans jamais songer à réfléchir historiquement. À l'âge de l'Internet, l'État a en grande partie perdu son monopole en matière d'éducation. C'est l'un des paradoxes de la révolution des technologies de la communication : les jeunes ont beau communiquer beaucoup plus intensément que leurs aînés, ils le font avant tout entre eux. Ces chats incessants ne sont pas d'une grande d'aide quand il s'agit de recueillir les expériences de générations précédentes.

Deux autres facteurs font que le souvenir de la guerre a cessé d'être un ciment pour l'Europe. D'abord, il ne reste plus guère de survivants. Ensuite, les réfugiés et les migrants qui arrivent en Europe ne considèrent pas la Seconde Guerre mondiale comme « leur » guerre. Pour les réfugiés syriens, la « guerre », ce sont les ruines d'Alep, pas celles de Varsovie ou de Dresde.

Les perdants de la mondialisation

Si l'Europe de l'après-guerre est en échec, c'est aussi parce que la majorité des Européens considèrent que la paix va de soi, dans un monde pourtant de plus en plus dangereux, où les États-Unis semblent se désintéresser de la sécurité de leurs alliés historiques. L'insistance de Bruxelles à défendre le *soft power* au détriment de la puissance militaire, considérée comme obsolète, commence à sonner faux, même aux oreilles de ses promoteurs.

Mais une autre Europe est en train d'échouer : celle de l'après 1968, celle des droits de l'homme – et en particulier du droit des minorités. L'impact puissant de 1968 sur les esprits européens repose sur la conviction très largement partagée selon laquelle l'État menace les citoyens autant qu'il les protège. Les soixante-huitards ont réussi l'exploit de persuader l'ensemble des Européens que l'État

les traitait comme il traite les minorités les plus vulnérables et les plus persécutés de la société. Ce virage révolutionnaire dans la façon dont les Européens envisagent leur rôle dans le monde est en grande partie dû aux processus de décolonisation, mais aussi à l'expansion globale de l'imaginaire démocratique. Si un mot devait définir l'Europe post-1968, ce serait « inclusion ».

Cette Europe est également remise en cause. Les spectaculaires transformations démographiques et sociales qu'ont connues les sociétés européennes ces dernières décennies menacent la majorité – ceux qui ont tout, et donc ont peur de tout, sont ceux qui constituent les principales forces politiques du continent. Ces majorités menacées craignent désormais d'être les perdants de la mondialisation, et en particulier des intenses mouvements de population qui l'accompagnent. Leur caractéristique la plus frappante, c'est que leur vote exprime la crainte d'être transformés en minorités dans leur propre pays, et donc de voir leur culture et leur mode de vie menacés. Ce serait une erreur politique de la part des libéraux d'ignorer ces craintes ou de les tourner en dérision. Car dans une démocratie, la perception est la seule réalité qui compte.

La plupart des mouvements politiques en plein essor aujourd'hui défendent les droits de la majorité, en particulier sur le plan culturel. Ces majorités insistent sur leur droit à décider qui appartient ou non à la communauté politique et à protéger la culture du plus grand nombre. À cet égard, la crise des réfugiés de 2015 fut un tournant dans la manière dont les opinions publiques européennes perçoivent la mondialisation. Elle a marqué la fin de l'Europe post-1968, mais aussi l'échec d'une certaine idée de l'Europe post-1989, faisant voler en éclat un consensus largement partagé jusque-là. De manière révélatrice, les sondages indiquent que si les jeunes générations européennes sont beau-

: : : : :
*L'Europe d'aujourd'hui
s'est bâtie sur trois
modèles [...] désormais
hantés par le doute*

coup plus tolérantes concernant les droits des minorités sexuelles, elles considèrent les migrants comme une menace dans les mêmes proportions que leurs aînés.

Crise des migrants ou les deux Europe

La crise des migrants a été le 11 septembre de l'Europe. Tout comme le 11 septembre a obligé les Américains à regarder autrement le monde qu'ils avaient créé, la crise de migrants a forcé les Européens à remettre en question certaines de leurs convictions cardinales sur la mondialisation.

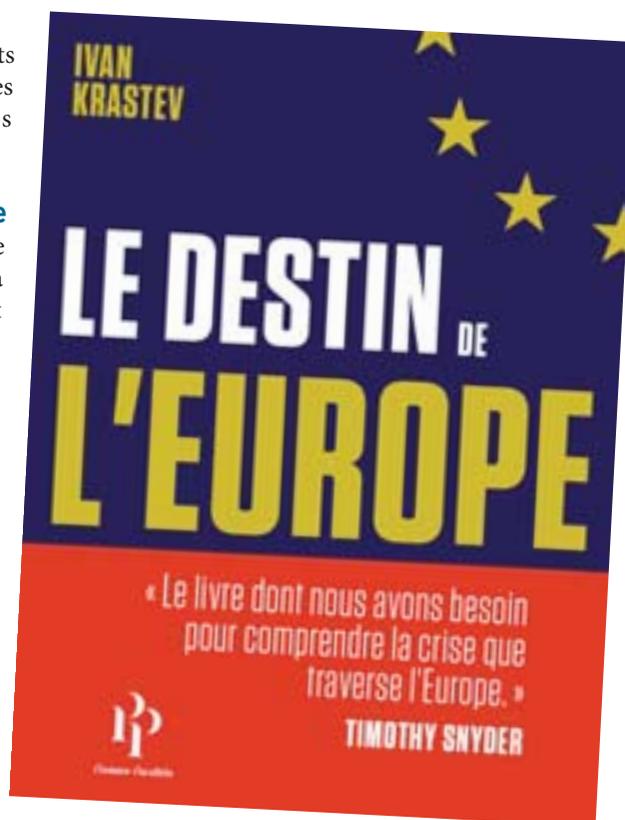
La crise des migrants les a aussi poussés à remettre en cause l'idée d'une Europe unie, héritée de l'après-1989. Non seulement parce que l'Est et l'Ouest du continent n'ont pas la même conception de ce qu'ils doivent aux autres, mais aussi parce que la crise a révélé l'existence de deux Europe très différentes, s'agissant de la diversité ethnique et culturelle et l'accueil des migrants.

Ironie de l'histoire, alors qu'au début du xx^e siècle l'Europe centrale et orientale était la région la plus ethniquement diverse du continent, c'est aujourd'hui la plus homogène. Entretemps, alors que les Européens de l'Ouest s'inquiétaient d'intégrer le nombre croissant d'étrangers vivant sur leur sol, dont la plupart sont issus d'environnements culturels extrêmement différents, l'Europe centrale se demandait comment empêcher sa propre jeunesse d'émigrer vers les pays occidentaux.

Au final, pourtant, ce qui est au cœur de l'illibéralisme croissant de l'Europe centrale, ce n'est pas l'immigration, mais le rejet de ce que j'appelle l'Impératif de l'Imitation.

Pendant les deux décennies qui ont suivi la chute du mur, la philosophie politique des sociétés post-communistes du centre et de l'Est de l'Europe s'est

résumée à un seul impératif : Imiter l'Occident ! Le processus a pris différents noms – démocratisation, libéralisation, élargissement, convergence, intégration, européanisation – mais le but des réformateurs était simple : faire en sorte que leurs pays ressemblent aux pays occidentaux. Il fallait donc importer les



institutions libérales-démocratiques, appliquer les mêmes recettes politiques et économiques, et adhérer publiquement aux valeurs occidentales. L'imitation était largement perçue comme le chemin le plus court vers la liberté et la prospérité.

Dissolution de l'identité

L'Europe n'est plus divisée entre communisme et démocratie. Elle est divisée entre imitateurs et imités. Sauf que mener à bien des réformes politiques et économiques en imitant un

modèle étranger pose bien davantage de problèmes moraux et psychologiques que beaucoup ne le pensaient. Les imitateurs finissent fatalement par ressentir un sentiment d'inadéquation,

d'infériorité, de dépendance, de dissolution de l'identité et de manque de sincérité involontaire. Les imitateurs ne sont jamais des gens heureux. Ils ne sont jamais responsables de leurs succès. Seulement de leurs échecs.

La première Europe, celle de l'après-guerre, est en train d'échouer parce que le souvenir

de la guerre s'estompe et que l'Europe est incapable de se défendre elle-même. La seconde Europe, celle de l'après-1968, est en échec parce que l'Europe des minorités cherche encore le moyen de répondre aux exigences de la majorité – qui souhaite que l'on défende ses droits culturels – sans transformer la démocratie en instrument d'exclusion. La troisième Europe, celle de l'après-1989, est en train d'échouer parce que les Européens de l'Est ne veulent plus imiter l'Ouest, ni être jugés par l'Ouest, mais, au contraire, construire un contre-modèle.

Ses échecs condamnent-ils l'Europe à l'effondrement ? On aurait tort de faire preuve de fatalisme. Tout cela signifie que l'Europe doit renforcer ses capacités militaires sans considérer comme acquises les garanties sécuritaires américaines. Tout cela signifie aussi que, de même que les démocraties libérales ont su déradicaliser l'extrême gauche des années 1970-1980 en intégrant certaines de ses exigences légitimes, il faut faire la même chose avec l'extrême droite.

Il y a soixante-dix ans, l'Europe est miraculeusement parvenue à bâtir un projet de paix sur les ruines laissées par la guerre. Elle a pu transformer le rejet du système de 1968 en progrès politique. Elle a réussi en moins de deux décennies à unifier un continent divisé par cinquante ans de Guerre froide. Si l'Europe a su transformer autant d'échecs en succès, espérons qu'elle soit en mesure de reproduire le miracle une fois de plus. 

Ivan Krastev, *politologue, directeur du Centre for Liberal Strategies à Sofia, et membre permanent de l'Institut des Sciences Humaines de Vienne*



© DR

POUR ALLER + LOIN

Ivan Krastev est auteur de nombreux ouvrages. Il a notamment publié en 2018 *Le Destin de l'Europe* chez Premier Parallèle. Son prochain ouvrage *The Light that Failed* co-écrit avec Stephen Holmes sera publié chez Penguin Press à l'automne 2019. Les éditions Fayard en proposeront une traduction en français.

OUI À L'AVENTURE EUROPÉENNE !

Depuis mai 2017, le Collège des Bernardins décline à travers des séminaires mensuels un recherche intitulée « Passé et Avenir de la civilisation européenne », un ambitieux projet qui vient de donner lieu à la publication d'un ouvrage dense et ambitieux. Ce livre *Retrouver le goût de l'aventure européenne* offre à la fois une profondeur de vues nécessaire en cette période d'incertitudes et énonce des propositions concrètes⁽¹⁾.

La recherche « Passé et avenir de la civilisation européenne » a été initiée en 2017 par le Collège des Bernardins en partenariat avec Confrontations Europe, la Fédération des universités catholiques en Europe, la Fondation Robert Schuman, l'Institut Jacques Delors, la Maison de l'Europe, l'Université du Luxembourg, les Semaines sociales de France et *Ouest France*, *La Croix* et *Gazeta Wyborcza*. Elle s'est traduite par la tenue de séminaires mensuels aux Bernardins, par des participations à des rencontres et colloques dans plusieurs pays européens et par des coopérations nouées avec plusieurs institutions européennes. Elle s'est donnée comme double objectif, d'une part de redéfinir le cœur de l'identité européenne, à savoir son humanisme personnaliste et son désir de construire la paix, et d'autre part de proposer des voies de mise en œuvre du projet européen au niveau de l'Union européenne (UE) mais aussi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Cette recherche donnera lieu à un colloque le Collège des Bernardins le mercredi 15 mai avec des débats sur l'avenir de la civilisation européenne de 10 h 30 à 18 heures et une comédie musicale sur l'Europe « *Voci, Voices, Stimmen* » de 18 heures à 19 heures⁽²⁾. Il s'inscrit aussi dans la perspective du double enjeu en 2019 des élections européennes et de la présidence française en juin-novembre 2019 du Comité des ministres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Il est important en effet de penser les articulations possibles entre l'Europe politique et le projet de civilisation européenne qui s'étend « de l'Atlantique à l'Oural ».

Sur les dix propositions formulées dans l'ouvrage de synthèse de cette recherche *Retrouver le goût de l'aventure européenne. Dix propositions pour un avenir personnaliste de la civilisation européenne*, une seule proposition, pour le moment, a été retenue par les députés européens. Le 26 mars dernier, le Parlement européen a



adopté en effet une directive sur le droit d'auteur déterminante pour l'avenir de la création culturelle européenne. Comme l'a écrit Jean-Noël Tronc, directeur de la SACEM, cette directive crée des droits nouveaux pour les médias, les auteurs, les artistes ; elle définit des conditions plus transparentes pour les relations avec les grandes plateformes Internet, en leur demandant notamment de payer les contenus qu'elles aspirent sur les sites de la presse. Mais elle établit aussi une exception en faveur des start-up européennes, d'une durée de trois ans, pour favoriser leur développement et clarifie le statut des internautes qui partagent des contenus.

Pour une économie « post-néolibérale »

Cette résolution témoigne d'un changement profond des mentalités, non seulement la prise de conscience par les Européens qu'ils doivent défendre leurs créateurs mais aussi le signe qu'une nouvelle forme d'économie est en train d'émerger. Comme l'a expliqué récemment Sébastien Soriano, président de l'Autorité de

régulation des communications électroniques et des Postes et chercheur au Collège des Bernardins, les élites européennes comprennent de plus en plus qu'elles doivent sortir de la confrontation mortifère entre le modèle californien du capitalisme fondé sur la seule force du marché et le modèle chinois du capitalisme d'État. Le modèle de la nouvelle économie doit combiner la nécessaire compétition des marchés, la force de régulation de l'État, mais aussi la puissance de solidarité inhérente aux biens communs. Pour parvenir à mettre en place cette économie « post-néolibérale » il convient en premier lieu d'instaurer une agence européenne de régulation qui serait capable de démanteler les GAFAs (Google, Amazon, Apple, Facebook). C'est l'un des objectifs d'Elizabeth Warren candidate à la Maison blanche. La sénatrice démocrate veut interdire aux sociétés qui génèrent plus de 25 milliards de dollars par an d'utiliser leurs plateformes pour y vendre leurs produits. Cela signifie qu'un géant comme Amazon ne pourrait plus proposer de produits Amazon Basics sur sa Marketplace ou que Google ne pourrait plus faire figurer son enceinte Home, ses lunettes Glass et ses autres produits dans Google Search. Comme nous l'écrivions en 2017⁽³⁾, pour développer un humanisme numérique, il ne s'agit pas seulement de démanteler les GAFAs, il convient aussi d'inventer une nouvelle épistémologie personnaliste (avec de nouvelles universités qui feraient jaillir cette nouvelle connaissance holiste et complexe) et en particulier un nouveau droit civil et international. Celui-ci devra être à la fois plus souple que le droit positif moderne (qui a perdu le génie médiéval, très présent en particulier chez saint Thomas d'Aquin, des différents modes possibles de la propriété) et plus centré sur la personne (auteurs, créateurs, enfants ou personnes vulnérables). C'est du reste une évolution de la science juridique qui se produit dans d'autres domaines.

Cette vision personnaliste de la civilisation européenne se trouve au cœur des autres propositions du livre « Retrouver le goût de l'aventure européenne ». En effet la réconciliation entre les différentes nations européennes ne pourra être réalisée que si se constitue une conscience historique commune. Les citoyens européens en effet disposent d'une identité dynamique et plurielle qui ne peut s'accomplir que dans la confrontation des points de vue. C'est pourquoi nous soutenons l'enseignement de l'histoire de l'Europe dès l'école primaire partout en Europe à côté de l'enseignement de l'histoire nationale selon la méthode des regards croisés. Il est clair également qu'il ne sera possible de relancer l'Europe que par une conception dynamique de la culture. La culture a bien évidemment une dimension nationale qu'il s'agit de chérir et de protéger. Mais du

fait de son origine profondément personnelle et ouverte à la transcendance, la culture a aussi une dimension internationale. Il est donc urgent d'apprendre aux Européens à distinguer les différents niveaux de conscience que signifient

les noms de Vivaldi, Tchaïkovski, Boulez et Parth. On évitera ainsi l'affligeante récupération par les instances officielles d'une seule définition, le plus souvent postmoderne, de la culture. On permettra à l'inverse un soutien institutionnel à des structures européennes telles qu'Europa Nostra ou la Fondation européenne pour la culture dans leurs projets de

La réconciliation entre les différentes nations européennes ne pourra être réalisée que si se constitue une conscience historique commune



À la session au Collège des Bernardins le 20 mars dernier : « Quelle politique pour la monnaie commune ? »

formation ou de dialogues interculturels. De même comme l'a rappelé à notre séminaire l'économiste éminent Michel Aglietta⁽⁴⁾ la transition énergétique ne sera possible que si les démocraties représentatives européennes se dotent de mécanismes capables d'intégrer les désirs

croissants des populations européennes de participer au bien commun. Ceci implique en particulier que la notion de prix soit redéfinie en n'incluant pas seulement l'équilibre entre l'offre et la demande

mais intègre également les biens communs qui profitent à un moment ou un autre à tous les acteurs, à commencer bien entendu par la qualité de l'eau, de l'air et des produits alimentaires. Ce modèle européen de l'économie sociale et environnementale de marché est défendu aussi avec vigueur par Marcel Grignard et Olivier Favereau. Alexis Merville, président de la Fondation Hip-

pocrène, défend une approche similaire à propos de l'avenir de l'euro : la monnaie européenne n'a de sens que s'il existe un projet civilisationnel capable d'entraîner les énergies créatrices des citoyens européens.

La construction d'un espace de paix en est un autre tout à fait compatible avec le précédent. Mais ici il ne s'agit pas seulement de développer une souveraineté militaire de l'Union européenne (par la création d'une force européenne d'intervention, avec un budget commun capable notamment de lutter efficacement contre la propagande hostile à l'UE, et un centre de commandement unifié), il convient également de consolider le *soft power* européen en créant un commissariat à la paix. En effet ici encore la société civile, première victime des nouveaux conflits (la majorité des 13 000 Ukrainiens décédés dans le Donbass sont des civils), doit être soutenue vigoureusement dans ses efforts de construction de la paix (avant, pendant et après les conflits). Il est indispensable également de proposer une politique globale de gestion des migrants qui intègre un volet d'accueil et d'hospitalité, inséparable de la Charte européenne des droits de l'homme, des mesures de contrôle des frontières et une nouvelle politique de développement. 

Antoine Arjakovsky, codirecteur du département Politique et religions du Collège des Bernardins

DIX PROPOSITIONS POUR UN AVENIR PERSONNALISTE DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE

- 1 Dispenser un enseignement de l'histoire européenne dès l'école primaire partout en Europe.
- 2 Créer des universités européennes fondées sur un enseignement transdisciplinaire.
- 3 Inventer un nouveau personnalisme législatif.
- 4 Promouvoir un droit personnaliste dans les médias.
- 5 Approfondir le modèle européen de l'économie sociale de marché en s'appuyant sur une redéfinition des entreprises.
- 6 Définir les niveaux de conscience pour mettre en œuvre une politique culturelle européenne.
- 7 Développer un humanisme digital capable de protéger les personnes.
- 8 Bâtir une politique européenne de construction de la paix et de souveraineté partagée.
- 9 Établir une politique migratoire associant l'exigence de coopération avec celle d'hospitalité.
- 10 Imaginer une politique énergétique écologique reposant sur un pacte social européen.

1) Livre téléchargeable au lien : https://media.collegedesbernardins.fr/content/pdf/Recherche/Bernardins_livre_Europe_web%20def.pdf

2) <https://www.collegedesbernardins.fr/content/quel-avenir-pour-la-civilisation-europeenne>

3) <http://latribunedessemaines.fr/la-capitale-europeenne-de-la-culture-est-elle-a-la-silicon-valley/#more-2365>

4) Lire son article dans la Revue en pages 16 et 17.

CONFRONTATIONS



EUROPE

Confronter les idées, construire l'Europe.

Confrontations Europe confronte les perspectives d'**acteurs de différents pays européens** : responsables d'entreprises, syndicats, territoires, associations, chercheurs, citoyens, en **dialogue avec les décideurs européens**.

Pour ce faire, Confrontations Europe organise entre 30 et 50 événements par an qui débouchent sur des **diagnostics partagés et des recommandations**.

Un réseau
européen de

30 000
membres

700
publications

accessibles en ligne



VOS COORDONNÉES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone(s) :

Adresse mail :

VOS MODALITÉS DE PAIEMENT

- chèque**
À l'ordre de « Confrontations Europe »
- virement bancaire**

EN FRANCE

BRED BANQUE POPULAIRE
Agence de Saint-Mandé
IBAN : FR76 1010 7002 2500 4202 5379
764
BIC : BREDFRPPXXX

EN BELGIQUE

BELFIUS Banque
IBAN : BE66 0682 4270 5343
BIC : GKCCBEBB

Vous pouvez aussi adhérer, faire un don, vous abonner en ligne sur notre site web : <http://confrontations.org>

VOS CHOIX DE SOUTIEN

Adhésion individuelle 2019

Oui, j'adhère à Confrontations Europe en 2019	Standard 120 € <input type="checkbox"/>	Étudiant 30 € <input type="checkbox"/>	Hors poste 60 € <input type="checkbox"/>
-----------------------------------------------	--------------------------------------------	-------------------------------------------	---------------------------------------------

Abonnement annuel

Oui, je m'abonne à Confrontations Europe, La Revue	30 € <input type="checkbox"/>
----------------------------------------------------	-------------------------------

Don individuel

Oui, je fais un don à Confrontations Europe	150 € <input type="checkbox"/>	250 € <input type="checkbox"/>	500 € <input type="checkbox"/>	autre montant (€) <input type="text"/>
---------------------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------------------------------------------

Après déduction fiscale de 66 % **votre adhésion de 120 € revient à 40,80 €**. Un reçu fiscal vous sera délivré pour vos dons et adhésion.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Fait à :
le :

À retourner à l'adresse suivante :
Confrontations Europe - 227, Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS